

**Faculté de psychologie et des sciences
de l'éducation**

Psychologie de la désistance

Mise en perspective des explications
subjectives des désistants sur la sortie de leur
parcours délinquant

Auteure: Alice Eykerman
Promotrice : Emmanuelle Zech
Co-promotrice : Laurine Gauthier
Lecteur : Serge Dupont
Année académique 2018-2019
Master en sciences psychologiques à finalité spécialisée en clinique de
l'adulte

Psychologie de la désistance : mise en perspective des explications subjectives des désistants sur la sortie de leur parcours délinquant

Auteure : Alice Eykerman
Promotrice : Emmanuelle Zech
Co-promoteur : Laurine Gauthier
Lecteur : Serge Dupont

Année académique 2018 – 2019
Master en sciences psychologiques à finalité spécialisée en clinique de
l'adulte

Remerciements

Je remercie Emmanuelle Zech, ma promotrice, ainsi que Laurine Gauthier, copromotrice pour leur soutien et leurs conseils. Toutes deux m'ont guidée de façon précise et critique mettant à ma disposition leurs compétences et leur professionnalisme.

J'adresse également mes remerciements à toutes les personnes qui ont accepté de participer à ma recherche, pour le temps qu'elles m'ont consacré et la confiance qu'elles m'ont accordée. Merci aussi à toutes les personnes qui ont contribué, de près ou de loin, à la diffusion de ma recherche.

Je remercie également mes maîtres de stages Benjamin Thiry, Laurine Gauthier et Ariane Jodogne de m'avoir accompagnée de la plus belle des manières dans ma découverte et ma formation au travail de psychologue en milieu carcéral. Ce mémoire n'aurait probablement pas vu le jour sans eux.

Merci à mes amis pour ces belles années universitaires passées ensemble et merci à Karl de m'avoir permis une telle ouverture au monde.

Enfin, je remercie ma famille pour son soutien inconditionnel dans tout ce que j'entreprends, et tout particulièrement durant la rédaction de ce mémoire.

Le plagiat

« Je déclare sur l'honneur que ce mémoire a été décrit de ma plume, sans avoir sollicité d'aide extérieure illicite, qu'il n'est pas la reprise d'un travail présenté dans une autre institution pour évaluation, et qu'il n'a jamais été publié, en tout ou en partie. Toutes les informations (idées, phrases, graphes, cartes, tableaux...) empruntées ou faisant référence à des sources primaires ou secondaires sont référencées adéquatement selon la méthode universitaire en vigueur. Je déclare avoir pris connaissance et adhérer au Code de déontologie pour les étudiants en matière d'emprunts, de citations et d'exploitation de sources diverses et savoir que le plagiat constitue une faute grave sanctionnée par l'Université catholique de Louvain »

Table des matières

1	Introduction	11
2	Notions liminaires	13
2.1	La notion de délinquance	13
2.1.1	Définition de la délinquance	13
2.1.2	Les types de délinquances	13
2.2	La notion de désistance	14
2.2.1	Définition de la désistance	14
2.2.2	L'émergence de la désistance dans la recherche	17
3	Partie théorique	19
3.1	Les théories traitant de facteurs intrapersonnels	20
3.1.1	Âge et désistance	20
3.1.2	Une prise de décision à l'origine de la désistance	23
3.2	Les théories traitant de facteurs interpersonnels	25
3.2.1	Les théories d'apprentissage social et d'associations différentielles	25
3.2.2	La théorie du contrôle social informel	26
3.2.3	Mise en perspective des tournants institutionnels les plus détermi- nants	29
3.3	Les théories interactionnistes	33
3.3.1	La primauté des facteurs internes ou externes, ou le débat de l'œuf ou la poule	33
3.3.2	La théorie du miroir	35
3.4	Autres facteurs liés à la désistance	36
3.4.1	Le rapport aux substances	36
3.4.2	L'impact de l'incarcération sur la désistance	37
3.5	Femmes et désistance	38
3.6	Conclusions intermédiaires	39

4	Partie empirique	41
4.1	Introduction à la question de recherche	41
4.2	Hypothèses	41
4.3	Méthode	42
4.3.1	Répondants	42
4.3.2	Procédure	46
4.3.3	Mesures	48
4.4	Analyses et résultats	52
4.4.1	Résultats qualitatifs	52
4.4.2	Résultats quantitatifs	55
4.5	Discussion	65
4.5.1	Interprétation des résultats et mise en lien avec la théorie	65
4.5.2	Que retirer de cette recherche ?	69
4.5.3	Apports et limites	70
4.5.4	Perspectives futures	71
5	Conclusion	73
6	Annexe I. Lexique des termes utilisés et spécifiques au thème	75
7	Annexe II. Questionnaire	79
8	Bibliographie	93

1 Introduction

La désistance fait référence au processus de sortie de la délinquance. Les auteurs qui s'intéressent à ce sujet cherchent à comprendre ce qui mène des individus inscrits dans un parcours délinquant à en sortir. Pour ce faire, ils étudient les facteurs favorisant la désistance, de diverses natures qu'ils soient. La partie théorique de ce mémoire met en évidence le peu de consensus entre les auteurs qui ont étudié ce phénomène. Les implications et enjeux méthodologiques que ce constat entraîne seront discutés tout au long de ce travail.

L'intérêt de mener une recherche portant sur la désistance est notamment d'introduire le concept auprès des professionnels du milieu de la délinquance. En effet, il est surprenant de constater le peu de connaissance sur le sujet chez ces derniers. Martine Herzog Evans (2011) a mené une recherche sur la connaissance du concept de désistance chez les agents de probation français, et les actions qu'ils mènent en faveur de celui-ci. Elle explique que son étude a été inspirée par la méconnaissance générale de son entourage professionnel travaillant pourtant dans le champ de la criminologie. Les résultats de son étude ont confirmé sa première impression, et ont mis en évidence que la plupart des intervenants de terrain n'avaient même jamais entendu parler du concept de désistance, ni eu accès à de la littérature qui lui est relative. Notre expérience personnelle rejoint ces observations. Parmi les professionnels exerçant dans le milieu carcéral qu'il nous a été permis de rencontrer, peu semblaient familiers à ce concept. Pourtant, une meilleure connaissance de ce concept pourrait jouer un rôle déterminant dans la mise au point de la prise en charge après le passage à l'acte délinquant. Une meilleure compréhension des processus cognitifs qui favorisent l'abandon de la délinquance fournirait des informations précieuses qui pourraient guider les actions d'aide à la prise en charge. Ce constat s'explique partiellement par la récence de ce domaine d'étude et par le fait que la plupart de la littérature portant sur le sujet est anglo-saxonne. Ces éléments ont motivé le choix du thème de ce mémoire.

Les facteurs liés à la désistance mis en évidence par la littérature ainsi que par nos expériences professionnelles ont été classés en cinq grandes catégories. La recherche empirique menée s'est articulée autour des attributions causales que font les désistants à

propos de leur sortie de la délinquance. Un questionnaire anonyme visant à investiguer les explications subjectives des désistants sur ce phénomène a été soumis auprès d'un échantillon de 17 hommes majeurs se définissant comme sortis de la délinquance. Les résultats de cette recherche ont été mis en discussion avec la littérature.

Ce travail s'organise en deux parties : l'une théorique, l'autre empirique. Tout d'abord, les notions essentielles à ce travail que sont la délinquance et la désistance seront définies. Ensuite, la partie théorique passera en revue la littérature scientifique pertinente dans le but d'exposer les principales théories du domaine. Celles-ci seront présentées par courant théorique auquel elles appartiennent. La partie empirique commencera par introduire la question de recherche qui a servi de fil conducteur aux investigations et les hypothèses qui en découlent. La méthodologie utilisée sera détaillée, incluant les informations relatives aux répondants, à la procédure utilisée et aux mesures effectuées. Les résultats qualitatifs, puis quantitatifs seront présentés. Enfin, un point de discussion permettra de mettre en lien les résultats observés avec la théorie. L'accent sera également mis sur les apports et limites de l'étude, ce qui permettra de s'ouvrir à des perspectives futures. La conclusion permettra de mettre en avant un avis plus personnel.

2 Notions liminaires

Les notions de délinquance et de désistance sont intrinsèquement liées. Une clarification de ces termes s'impose.

2.1 La notion de délinquance

2.1.1 Définition de la délinquance

La délinquance désigne l'ensemble des infractions qui se commettent en un temps et en un lieu donnés (Born & Glowacz, 2017). Les infractions sont définies par les lois. Le Code pénal belge distingue trois types d'infractions selon la gravité des faits : les contraventions, les délits et les crimes. Cette distinction est utile, car le tribunal devant lequel l'auteur d'une infraction doit comparaître est déterminé par la gravité des faits (Service public fédéral Justice belge, 2019). Les infractions les plus légères sont les contraventions, tandis que les crimes sont les plus graves (voir annexe I pour une typologie détaillée des infractions).

C'est ce rapport à la loi qui distingue principalement la notion de « *délinquance* » de celle de « *déviance* ». La déviance réfère en effet à tout ce qui s'écarte de la norme, sans que la loi en soit le critère (Born & Glowacz, 2017). L'évaluation de la déviance dépend de la culture, de la société et du contexte d'apparition de l'acte. Un acte, qu'il soit licite ou illicite, peut donc être considéré comme déviant pour un groupe social et comme normal pour un autre.

2.1.2 Les types de délinquances

Diverses typologies permettent de classer la grande diversité de trajectoires délinquantes existantes. Selon la fréquence des actes commis, Born et Glowacz (2017) distinguent la délinquance occasionnelle de la délinquance d'habitude, aussi appelée délinquance de carrière ou chronique. Le délinquant occasionnel ne commet généralement que rarement ou de manière occasionnelle des infractions, et la plupart du temps plutôt de faible gravité. Les faits commis s'inscrivent généralement dans une période de vie assez courte. À l'inverse, le délinquant de carrière commet quant à lui bien plus d'actes délinquants, et ce durant une période bien plus longue. Blumstein, Cohen, Roth et Visser (1986) expliquent le terme « *carrière délinquante* » comme faisant référence à une période

de vie durant laquelle plusieurs actes délinquants sont commis (cités par Born & Glowacz, 2017). Le nombre d'actes, la fréquence, la diversité et la gravité de ceux-ci caractérisent la carrière délinquante. La carrière délinquante a une durée, marquée par un âge de début et de fin.

L'âge lors de l'entrée dans la délinquance a son importance. Plusieurs auteurs soutiennent qu'au plus les conduites délinquantes commencent à un âge précoce, au plus elles risquent d'être durables et conséquentes (*e.g.* Moffitt, 2002 ; Loeber, 1990 ; Leblanc et Morizot, 2001, cité par Born & Glowacz, 2017). Terrie Moffitt (1993) distingue les délinquants selon l'âge de fin de la délinquance. Selon elle, il y a d'une part les délinquants limités à l'adolescence (« *adolescence limited delinquency* ») et d'autre part les délinquants de carrière (« *life-course-persistent delinquency* »). La « *délinquance limitée à l'adolescence* » s'inscrit dans une recherche d'identité, de statut et de rôle. Elle est de type exploratoire, signant une rupture avec les valeurs familiales. Born (2002) nuance cependant cette typologie en observant que peu de jeunes ayant commencé à commettre des infractions durant leur adolescence se sont arrêtés à l'âge de 18 ou 19 ans, la plupart continuant jusqu'à 24 ans au moins. Il parle d'une « *délinquance transitoire* », délimitée par une période de vie, mais pas spécifiquement l'adolescence. À l'inverse, la « *délinquance persistante* » se poursuit longtemps après l'adolescence. Elle se caractérise généralement par un début précoce, et perdure par une interaction entre des traits personnels et des facteurs environnementaux (Moffitt, 1993). Selon Moffitt (1993), cette catégorie est très minoritaire et représenterait environ 5 à 10% de la population masculine générale.

2.2 La notion de désistance

2.2.1 Définition de la désistance

Le substantif « *désistance* » est une francisation de l'anglais « *desistance* », parfois aussi nommé « *désistement* ». En français, le terme « *sortie de délinquance* » est également utilisé par les auteurs traitant du sujet. Pour les besoins de l'exercice, et en l'absence d'un consensus, ces termes sont utilisés et considérés de manière indifférenciée dans le cadre de ce travail. La littérature sur la désistance étant majoritairement anglo-saxonne, le terme

désistance sera cependant préféré la plupart du temps, en raison de sa prédominance dans les ouvrages consultés.

La désistance fait référence au processus de sortie de la délinquance. Si la notion de désistance implique dans un premier temps une sortie de la délinquance, et par là une abstinence à commettre des infractions, les chercheurs ont étendu cette notion au processus par lequel les individus maintiennent cette cessation d'actes délinquants (*e.g.* Bushway, Piquero, Broidy, Cauffman & Mazerolle, 2001 ; Laub & Sampson, 2011 ; Maruna, 2001). Les recherches portant sur le sujet étudient les facteurs associés à la désistance et tentent de comprendre ce qui pousse les personnes entretenant un parcours délinquant à s'en détourner. Le peu de consensus des chercheurs ne permet pas de définir de manière unique et opérationnelle la notion de désistance. Marwan Mohammed (2012) souligne pourtant que la définition des sorties de délinquance recouvre des enjeux méthodologiques et analytiques majeurs. Faut-il considérer la désistance comme la cessation pure et simple d'actes délinquants ou une tendance à la diminution de ces actes suffit-elle pour définir ce concept ? Selon Lila Kazemian (2007), il n'existe d'ailleurs pas non plus de définition opérationnelle déterminant comment mesurer la désistance. Dès lors, Mohammed (2012) se questionne : faut-il se baser sur les données administratives, et par là se fier aux capacités de repérage du système pénal ou privilégier les récits et témoignages des désistants ? Les propositions de différentes études pour répondre à ces questions seront abordées ultérieurement.

Deux perspectives de la désistance sont envisagées. D'une part, certains auteurs considèrent la désistance comme un phénomène statique, tels que Uggen et Kruttschnitt (1998) qui définissent le comportement de désistance comme impliquant un passage d'un état d'infraction à un état de non-infraction. Shadd Maruna (2001) nuance en soutenant que la définition de la désistance doit davantage mettre l'accent sur le maintien à long terme plutôt que la seule cessation de la délinquance. D'autre part, de nombreux chercheurs conceptualisent la désistance comme un processus dynamique, qui se déroule progressivement au cours du temps (*e.g.* Bottoms *et al.* 2004 ; Bushway *et al.* 2001 ; Laub et Sampson 1998, 2001, 2003 ; Leblanc 1993 ; Loeber et Leblanc 1990 ; Maruna 2001 ; Shover 1983, cités par

Kazemian, 2016). À cet égard, Loeber et Leblanc (1990) ont développé une définition de la désistance qui ne la réduit pas, par dichotomie, à être l'opposé du récidivisme. Ils identifient quatre composants à ce processus : la décélération, la spécialisation, l'atténuation et la saturation. Ces auteurs soutiennent qu'avant l'arrêt complet des activités criminelles, les délinquants ralentissent la fréquence de leurs actes (décélération), qu'ils réduisent la variété (spécialisation) et la gravité (atténuation) des faits commis et enfin maintiennent un certain niveau de gravité des délits sans escalade vers des actes plus sérieux (saturation). Maruna et Farrall (2004) ont quant à eux introduit les notions de désistance primaire et désistance secondaire, qui constituent à leurs yeux deux étapes au processus de sortie de la délinquance. La désistance primaire fait référence à tout laps de temps durant lequel un délinquant s'abstient de commettre des infractions. La désistance secondaire correspond au passage du comportement non délinquant à l'adoption identitaire de rôles prosociaux. Par la suite, Fergus McNeill (2016) a ajouté la notion de désistance tertiaire, qui fait référence à la reconnaissance sociale du changement et le développement d'un sentiment d'appartenance à la société chez le désistant. Bien que la majorité des chercheurs s'accordent à considérer la désistance comme un processus dynamique plutôt que comme un événement ayant lieu brusquement, la définition dichotomique de la désistance demeure courante dans la recherche. Il est probable que de nombreuses études (quantitatives) sur la désistance continuent d'adopter cette perspective en raison de la facilité d'accès aux données sur la récidive, contrairement aux données sur d'autres paramètres criminels qui sont plus difficiles à obtenir (Kazemian, 2016).

La question de la temporalité occupe une place importante dans la conceptualisation de la désistance. Elle implique des choix méthodologiques conséquents pour la recherche. Maruna (2001) considère la désistance comme « *le fait pour les multirécidivistes de ne pas avoir commis de délit pendant au moins un an* ». Warr (1998) le rejoint sur cette durée, estimant que seules les personnes s'étant abstenues de tout délit durant l'année écoulée sont concernées. Mischkowitz (1994) quant à lui estime que c'est lorsque la dernière condamnation a eu lieu avant 31 ans et qu'aucune nouvelle condamnation ou incarcération n'a lieu pendant au moins dix ans que la personne est sortie de la délinquance (cité par

Born & Glowacz, 2017). Le critère d'arrêt des délits ne suffit cependant pas à délimiter le concept de désistance. La progressivité et la temporalité variables, qui dépendent selon les individus et les situations, sont des caractéristiques inhérentes au processus conduisant à la cessation d'actes délinquants. Envisager la désistance comme un processus progressif, variable et non linéaire permet de ne pas la restreindre à l'absence de récidive. Shapland et Bottoms (2011) déclarent que la désistance est un processus complexe, au sein duquel les intentions de « *suivre le droit chemin* » coexistent pendant un moment avec la poursuite de comportements délinquants, prenant la forme de « *dérapages* » perpétrés par « *habitude* ».

2.2.2 L'émergence de la désistance dans la recherche

Durant la deuxième moitié du XIX^e siècle et début du XX^e, les recherches en criminologie se sont focalisées dans un premier temps sur l'entrée dans la délinquance, sur la question du passage à l'acte et sur les questions relatives à la carrière criminelle en tant que telle (Farrall, 2012). Ce n'est que vers la moitié du XX^e siècle que les premiers auteurs se sont penchés sur la question de la sortie de la délinquance pour la première fois. Sheldon et Eleanor Glueck sont considérés comme les pionniers en la matière, grâce aux recherches qu'ils ont menées entre les années 1930 et 1960 (Farrall, 2012). Leur recherche *Unraveling juvenile delinquency* (1950) avait pour principal questionnement les raisons pour lesquelles les délinquants mettent un terme à leurs actes transgressifs. Celle-ci constitua le point de départ des recherches sur les sorties de délinquance. Dans les années 1960, des études longitudinales sont lancées au Royaume-Uni et aux États-Unis (Farrall, 2012). Lorsque celles-ci sont arrivées à leurs termes dans les années 1970 et 1980, un regain d'intérêt considérable pour le processus de désistance s'est observé. Ces nouvelles études rassemblaient des garçons âgés de huit à quinze ans au début de la recherche. Initialement, les chercheurs poursuivaient l'objectif d'étudier les sujets qui, parmi leur échantillon de base, seraient entrés dans la délinquance durant ces années. À l'issue de leur travail, les auteurs mirent en évidence qu'un grand nombre des sujets qui s'étaient engagés dans la délinquance y avaient mis un terme en sortant de l'adolescence. Les cohortes étudiées se composaient dès lors en majorité de jeunes adultes qui n'avaient soit jamais commis d'actes délinquants, soit y avaient mis fin, ou tout au moins les avaient considérablement

réduits. Les chercheurs se sont vus forcés d'expliquer pourquoi la majorité des membres de leurs cohortes avaient cessé de commettre des infractions (Farrall, 2012).

Toujours dans les années 1970, des revues de littérature découlant de recherches menées aux États-Unis et au Royaume-Uni ont été publiées et ont diffusé l'idée selon laquelle « *rien ne fonctionne* », « *nothing works* », en matière de prise en charge de la délinquance. En réaction à ces résultats, l'école de pensée « *qu'est-ce qui fonctionne ?* » (« *what works ?* ») a vu le jour au début des années 1980, au Canada d'abord et au Royaume-Uni ensuite. C'est lors de ce mouvement que des chercheurs commencèrent à établir des liens entre la littérature portant sur la délinquance et celle sur les interventions correctionnelles mises en place. Ces événements ont finalement permis aux recherches sur la désistance d'être considérées comme un domaine d'étude indépendant et légitime (Farrall, 2012).

3 Partie théorique

La désistance est généralement théorisée selon les facteurs explicatifs présumés déterminants du processus. Parmi les différentes classifications des théories explicatives de la désistance, celles de Maruna (1997) et de Barry (2010) sont les plus dominantes dans la littérature. Maruna (1997) dichotomise les théories de la désistance selon les paradigmes ontogénétique et sociogénique. Le paradigme ontogénique repose sur le postulat que l'âge est à l'origine de la désistance. Le paradigme sociogénique fait référence aux facteurs sociaux considérés comme étant à l'origine du changement, tels que les limites sociales et le contrôle social informel. Barry (2010) distingue quant à elle trois classifications des théories de la désistance, qu'elle définit comme individuelles, structurelles et intégratives. Les théories individuelles proposent principalement deux orientations : celles basées sur le processus de maturation (qui fait référence au paradigme ontogénique de Maruna, 1997) et celles qui traitent des théories relatives aux choix rationnels (*Rational Choice theories*, Cornish and Clarke, 1985). Ces dernières font référence à la capacité des individus à prendre des décisions pour commencer et arrêter de commettre des infractions. Les théories structurelles reposent sur des facteurs considérés comme explicatifs de la désistance, incluant les liens sociaux, l'emploi et le mariage. Cette classe rejoint le paradigme sociogénique de Maruna (1997). Enfin, l'auteure aborde les théories intégratives, qui combinent les deux premières catégories.

Dans sa revue de littérature, Beth Weaver (2019) classe les différentes théories portant sur la désistance en quatre rubriques, qu'elle nomme les théories individuelles et d'agency (« *individual and agentic theories* »), les théories sociales et structurelles, les théories interactionnistes, et la désistance situationnelle. Les trois premières font référence à celles de Maruna (1997) et Barry (2010), tandis que la quatrième est issue de la proposition de Bottom (2014), selon laquelle les aspects spatiaux et situationnels de la désistance méritent une attention particulière (Weaver, 2019).

Les classifications des théories portant sur la désistance semblent donc se fractionner principalement selon la nature intrapersonnelle ou interpersonnelle des facteurs explicatifs mis en avant. Les facteurs intrapersonnels concernent par exemple l'âge, le volet cognitif de

la prise de décision, l'identité et le comportement, tandis que les facteurs interpersonnels regroupent notamment les facteurs relevant des liens sociaux, de l'environnement et du milieu de vie. C'est la raison pour laquelle, dans le cadre de la partie théorique de ce mémoire, il a été décidé d'aborder les facteurs explicatifs mis en évidence par la littérature selon cette dichotomie. Quatre classes de théories seront abordées. Les trois premières seront similaires à la classification de Barry (2010) et aborderont les théories fondées sur les facteurs interpersonnels et sur les facteurs intrapersonnels, ainsi que les théories interactionnistes. Une quatrième catégorie abordera d'autres théories ou facteurs liés à la désistance qui ne correspondent à aucune des catégories précédentes. Ces classifications ne sont pas pour autant rigides et peuvent parfois se recouper ou superposer.

3.1 Les théories traitant de facteurs intrapersonnels

3.1.1 Âge et désistance

Age crime curve

La temporalité occupe une place particulière dans la conception de la désistance. La courbe globale de la délinquance en fonction de l'âge (the age crime curve) constitue l'un des rares consensus concernant la désistance (Farrall, 2012). Celle-ci représente la moyenne du nombre d'arrestations par âge, de 7 à 70 ans (figure 1).

Cette courbe met clairement en évidence une diminution du taux d'arrestations en fonction de l'âge. De manière générale, cette courbe montre que les actes transgressifs augmentent durant l'adolescence et atteignent leur apogée vers la fin de l'adolescence et au début de l'âge adulte, pour enfin diminuer progressivement à partir de la trentaine. Ces résultats sont observés quels que soient les sources et les pays ou villes concernés (Born & Glowacz, 2017). Par ailleurs, il est intéressant de souligner que ce déclin de la fréquence des délits en fonction de l'âge s'observe dans tous les groupes de délinquants, même chez les individus très actifs dans leurs actes délinquants (Laub & Sampson, 2003). « *Que le QI soit bas, le tempérament agressif, ou que la survenue de comportements antisociaux soit précoce, les processus d'arrêt de la délinquance sont à l'œuvre même chez les délinquants persistants présentant les plus hauts risques et dont le parcours était*

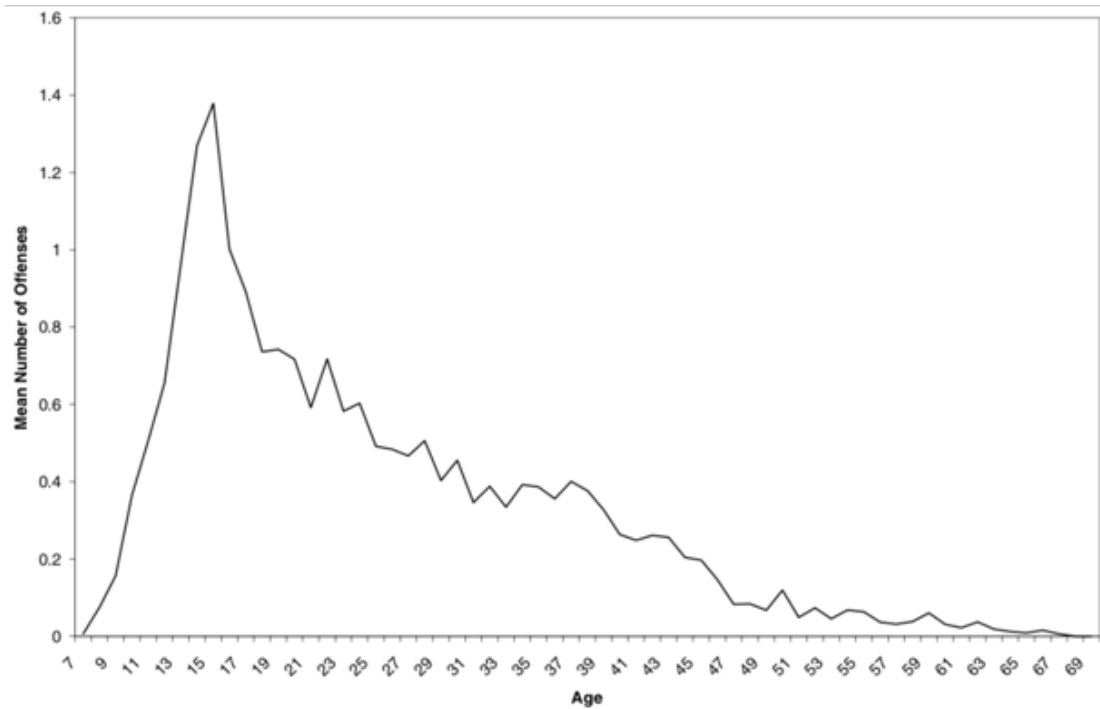


FIGURE 1. Courbe de délinquance en fonction de l'âge (Laub & Sampson, 2003, p.311)

prévisible » (Laub & Sampson, 2012, p.26). Cependant, la cause de cette baisse demeure controversée (Kazemian, 2016). La plupart des théories développées dans la suite de ce chapitre tentent d'expliquer cette observation. En outre, il convient de préciser que ces phases restent variables d'un parcours individuel à un autre et aussi bien l'âge auquel les comportements transgressifs atteignent leur sommet que l'âge de la sortie de la délinquance varient largement selon les individus (Laub et Sampson, 2003). S'ils ne remettent pas en question que l'âge a une influence directe sur la délinquance, Laub et Sampson (2012, p.27) nuancent en observant que « *la variabilité des courbes individuelles en fonction de l'âge est telle qu'elle rend la courbe agrégée pertinente pour un petit nombre de personnes seulement* ».

La théorie de la maturation

La théorie de la maturation suggère que la sortie de la délinquance a lieu naturellement, en parallèle de la maturation biologique des individus. Une étude précurseuse des Glueck propose que les changements physiques et mentaux inhérents au processus naturel de maturation fournissent l'explication principale d'une baisse de comportements délinquants

au fil du temps (Glueck & Glueck, 1950). Ils attribuaient la diminution de la délinquance en fonction de l'âge à des changements biologiques qui ralentissent l'individu, réduisant sa motivation et sa capacité à continuer à commettre des actes délinquants.

Plus récemment, Shulman *et al.* (2016) se sont davantage intéressés au rôle du système neurobiologique dans la diminution de la délinquance en fonction de l'âge (Shulman *et al.*, 2016). Ces auteurs ont passé en revue les résultats d'une série d'études psychologiques et de neuro-imagerie. Il en ressort que les manifestations psychologiques et neurales de la sensibilité à la récompense ¹ augmentent entre l'enfance et l'adolescence, atteignant un sommet à la fin de l'adolescence et diminuant par la suite. Les auteurs mettent également en évidence une augmentation graduelle et linéaire du contrôle cognitif durant l'adolescence et jusqu'au début de la vingtaine. Shulman *et al.* (2016) constatent une propension chez les adolescents à davantage adopter des comportements à risque, qui s'atténuerait et finirait par passer lors du passage à l'âge adulte. Autrement dit, « *lorsque les adolescents sont confrontés à une prise de décision dans des conditions qui excitent ou activent le système socioémotionnel (e.g. en présence d'amis, dans des circonstances stimulantes ou quand il est possible d'obtenir une récompense immédiate), ils sont plus susceptibles de suivre une voie excitante, nouvelle et risquée que les autres tranches d'âge* » (Shulman *et al.*, 2016, p.114). Selon eux, cette tendance s'explique donc par la combinaison d'une sensibilité accrue aux récompenses et d'un contrôle cognitif encore en développement. Toutefois, les auteurs insistent sur l'importance du contexte dans lequel s'inscrit le développement de l'adolescent, déterminant concernant la question de savoir si cette propension se traduit par une prise de risque réelle ou non.

Ces approches fournissent un aperçu important sur l'influence des processus biologiques et neurobiologiques sur le processus de désistance. Elles fournissent des pistes d'explications à la courbe de la délinquance en fonction de l'âge observée par certains auteurs (e.g. Laub & Sampson, 2003, voir figure 1). Cependant, de telles perspectives ne

1. La notion de sensibilité à la récompense fait référence à la réaction qu'une stimulation du système de la récompense peut provoquer. Le système de récompense est un réseau de connexions neurales du cerveau, qui a pour rôle de renforcer certains de nos comportements par les sensations agréables qu'ils gèrent. Par exemple, les addictions sont en partie liées à un dérèglement du circuit de la récompense.

tiennent pas compte de l'influence des éléments situationnels et sociaux ni des événements du parcours de vie des individus. La théorie de la maturation en tant que phénomène universel ou naturel a tendance à dissocier l'individu du contexte dans lequel il se développe, ignorant le rôle des processus relationnels, sociaux, structurels ou culturels (Weaver, 2019).

3.1.2 Une prise de décision à l'origine de la désistance

Rational choice theories

Les théories du choix rationnel (*rational choice theories*) voient le jour dans les années 1980, dans les études de Ronald Clarke et Derek Cornish (1986). Ces auteurs suggèrent que la sortie de la délinquance est le résultat d'un choix rationnel de la part des délinquants, qui s'opère au terme d'une analyse consciente du calcul coûts-bénéfices des activités délinquantes. L'individu met par exemple en balance les expériences négatives liées à la continuation d'une carrière délinquante, telles que les souffrances et difficultés liées à l'emprisonnement ou la conscientisation d'un risque de sanctions plus sévères en cas de récidive, avec de nouvelles priorités de vie, jugées plus satisfaisantes. La décision de désister est donc basée sur une réappropriation consciente du calcul coût-bénéfice de commettre des infractions.

Identity theory of desistance (IDT)

Plus récemment, Raymond Paternoster et Shawn Bushway (2009) ont développé un modèle cognitif de prise de décision de sortie de la délinquance, l'« *identity theory of desistance* ». La théorie de l'identité de la désistance prend ses racines dans la théorie du choix rationnel de Clarke et Cornish (1985, 1986). Paternoster et Bushway (2009) soutiennent que les délinquants continuent leurs activités illicites tant qu'ils perçoivent récolter plus de bénéfices que de coûts concernant le fait de commettre des activités délictueuses. Cependant, ils estiment que toute personne inscrite dans un parcours délinquant est un jour confrontée à des échecs (*e.g.* une arrestation, des dommages physiques à la suite d'un délit qui a mal tourné ou leur partenaire qui rompt lorsque l'individu est incarcéré). Les échecs sont alors mis en lien avec les projets futurs, et mènent l'individu à anticiper de futurs échecs. Cette étape est capitale pour les auteurs, qui suggèrent que la prise de décision de désister des délinquants vient suite à une insatisfaction grandissante de leur

vie, caractérisée par une accumulation de sentiments et d'évènements négatifs, qu'ils ont nommée « *crystallization of discontent* ». Cette accumulation d'insatisfactions les mène à réaliser que le rapport coût-bénéfice de leurs activités délinquantes n'est pas avantageux, et induit une motivation au changement. Dès lors, ils prennent des mesures préliminaires pour changer leur identité en adoptant une davantage prosociale. Ces premiers pas vers la désistance sont issus de la conception d'un « *soi craint* » (« *feared self* »), reflétant ce que l'individu ne veut pas ou redoute de devenir, qui deviendrait réel si le parcours délinquant perdurait. Pour maintenir les étapes initiales vers la désistance, la personne doit rapidement développer une nouvelle image plus positive de ce qu'elle veut devenir, un « *soi possible* » (« *possible self* »). En d'autres termes, le soi craint est considéré comme initiateur de la motivation au changement, tandis que le soi possible permet à l'individu de concevoir des moyens réalistes pour se construire une nouvelle identité.

Les théories considérant une prise de décision comme étant à l'origine du processus de désistance ont le mérite d'accorder une place centrale à l'individu et à son expérience. Cependant, elles ne tiennent pas suffisamment compte du rôle des processus sociaux, structurels, culturels et du contexte de manière générale, et n'expliquent pas comment ceux-ci peuvent influencer la prise de décision de désister (Weaver, 2019).

L'influence du récit sur la désistance

Dans son célèbre ouvrage *Making Good*, Maruna (2001) a comparé les récits de désistants et de délinquants persistants. Il a mis en évidence deux types de scripts narratifs. D'un côté, les délinquants encore actifs ont tendance à utiliser un récit de condamnation (« *condemnation script* »), qui traduit une impression fataliste de ne pas être capable de changer, malgré une volonté pourtant exprimée. Il observe chez ces personnes un sentiment intériorisé de victimisation et d'injustice. De l'autre côté, les désistants tendent à adopter un récit de rédemption (« *redemption script* »), caractérisé par la présence de plus d'éléments biographiques qui expliquent leur changement, et un sentiment de pouvoir influencer sur leur futur. Ces personnes croient en l'avènement d'un « *vrai soi* » (« *true self* »), qui représente leur véritable identité, qui ils sont vraiment. La détermination de désister est clairement exprimée, et rendue possible par leurs récits. Par ailleurs, Maruna observe

une volonté chez les désistants d'apporter une contribution positive à autrui, à la société et particulièrement à la génération suivante. Par cette étude, Maruna (2001) a démontré le rôle du discours chez les personnes dont le parcours de vie a été empreint par la délinquance, ainsi que l'importance de la vision de soi et la compréhension de soi.

3.2 Les théories traitant de facteurs interpersonnels

Les théories portant sur les facteurs interpersonnels insistent sur l'importance des liens sociaux dans le processus de désistance. Elles supposent une association entre la désistance et des circonstances externes à l'individu. Elles soutiennent également l'influence notoire des liens familiaux, de l'emploi, de l'éducation, considérés comme des institutions sociales de conformité, conventionnelles. Les facteurs sociaux sont considérés comme étant déterminants dans la mise en place du changement chez l'individu. Les théories sociales et structurelles de Barry (2010) ainsi que celles de Maruna correspondant au paradigme sociogénétique (1997) se retrouvent dans cette catégorisation.

3.2.1 Les théories d'apprentissage social et d'associations différentielles

Les théories d'apprentissage social et les théories d'associations différentielles placent le facteur des pairs au centre des explications de la désistance, tout comme l'exposition à un milieu criminogène (Weaver, 2019). Ces théories soutiennent que les contextes d'apprentissage social expliquent autant l'entrée dans la délinquance que la sortie. Elles suggèrent que les facteurs liés à l'entrée dans la délinquance sont cohérents avec ceux associés à la sortie (Cromwell, Olson & D'Aunn, 1991 ; Warr, 1998 ; Wright & Cullen, 2004, cités par Weaver, 2019). L'association différentielle est un exemple de facteur associé tant à la désistance qu'à l'entrée dans la délinquance. La théorie de l'association différentielle vient à l'origine de Sutherland (1947), qui considérait que le comportement délictueux s'apprend en s'associant avec des pairs délinquants (cité par Warr, 1998). Il envisageait un lien de causalité entre l'interaction avec des délinquants et le fait de commettre des actes délictueux, faisant de la délinquance un apprentissage social. Pour Warr (1998), l'association différentielle avec des pairs non criminels et d'autres personnes importantes pour l'individu constitue quant à elle un facteur de désistance. L'idée est que si l'association

différentielle avec des pairs délinquants mène à la délinquance, l'association différentielle avec des pairs non délinquants mène à la désistance. Il considère que la dissocation ou l'éloignement des pairs suite à un mariage est le facteur le plus important de la désistance. Il soutient que l'implication dans une relation intime réduit le temps passé avec les pairs délinquants. Son étude ne fournit cependant pas d'explications quant aux raisons d'un tel phénomène, ni comment cela se produit. Ses explications suggèrent que lorsqu'une personne se dissocie de son réseau de pairs, elle peut d'une part perdre la motivation et d'autre part perdre les moyens de commettre certains types de comportements délinquants. Par ailleurs, une moindre exposition à la délinquance ou à des opportunités de commettre des actes ou d'imiter un comportement délictueux est considérée comme un autre exemple de facteur associé à la désistance selon ces théories (Weaver, 2019).

3.2.2 La théorie du contrôle social informel

La théorie du contrôle social informel soutient l'idée que les liens informels avec les « *institutions de contrôle social* » peuvent favoriser la désistance. Le mariage, la famille, l'emploi ou l'éducation sont des exemples de ce type d'institutions, aussi appelées « *tournants* » en raison de leur capacité à modifier une trajectoire de vie avec le temps (Laub & Sampson, 2003).

Laub et Sampson : une étude longitudinale couvrant 50 ans

Les recherches conséquentes menées par Laub et Sampson sur la désistance (*e.g.* Laub & Sampson, 2001 ; Sampson & Laub, 1993 ; 2003) leur octroient une place centrale dans ce champ d'études. Pour leur ouvrage de 2001, ils ont suivi 52 hommes de l'échantillon original de la vaste étude des Glueck (1950). Cet échantillon a été sélectionné, dans le but de garantir la variabilité des parcours des individus. Ils ont consulté les casiers judiciaires actualisés et les registres de décès, et ont mené des entretiens individuels auprès des participants. Ces investigations leur ont permis de mettre à jour de précieuses données couvrant environ cinquante ans de vie des hommes interrogés, et ce, en débutant par leur enfance. Selon eux, ces données constituent la plus longue étude longitudinale menée en criminologie auprès des mêmes individus (Laub & Sampson, 2012).

L'exploitation de ces données les a amenés à nuancer la conception déterministe selon laquelle le parcours délinquant à l'âge adulte est déterminé par les expériences vécues durant l'enfance. Ils considèrent que les expériences dans l'enfance ne suffisent pas, à elles seules, à expliquer le parcours délinquant à l'âge adulte. Ils insistent donc sur l'importance du parcours de vie à l'âge adulte (Laub & Sampson, 2012).

L'impact des tournants institutionnels sur la désistance

Laub et Sampson (1993) ont utilisé la méthode du récit de vie auprès de leur échantillon. Ils les ont également invités à remplir un calendrier afin de préciser la chronologie des événements marquants de leur vie. Cette démarche leur a permis d'investiguer les tournants dans la vie des participants.

Ils se sont aperçus que plusieurs tournants de vie décisifs intervenaient dans le processus de sortie de délinquance, comme le mariage, le travail, le fait de déménager, et pour certains, le service militaire et la maison de redressement. Les auteurs considèrent ces constats comme significatifs d'un contrôle social informel favorable à la désistance. Certaines institutions exercent un contrôle social formel, de par leur forme bien visible (*e.g.* la prison, les forces de l'ordre ou encore les maisons de redressement), tandis que d'autres exercent un contrôle social davantage informel et implicite, par le biais d'un réseau de liens sociaux notamment. C'est notamment le cas du mariage, de la famille ou du milieu professionnel. Ces tournants révèlent deux impacts, à court terme et à long terme. Dans un premier temps, les institutions telles que le mariage ou l'emploi réduisent les occasions de situations propices à la délinquance. Ensuite, avec le temps, le contrôle social informel exercé par ces institutions mène les délinquants à aspirer à une vie plus conventionnelle. Laub et Sampson (1993) précisent cependant que ces événements de vie peuvent être aussi positifs que négatifs selon la qualité, la force et l'interdépendance des liens sociaux. Ils ajoutent que les tournants institutionnels tels le mariage, l'emploi et la famille sont probablement interdépendants. À ce propos, Giordano *et al.* (2002) parlent de « *package de respectabilité* » et soutiennent que le mariage et un emploi stable ont plus d'impact sur la désistance s'ils ont lieu conjointement. Kazemian (2016) en vient à la conclusion que la criminalité chez les adultes résulterait en grande partie de la faiblesse des liens avec les

institutions sociales. La désistance impliquerait donc un « *investissement social* » dans les institutions conventionnelles (Kazemian, 2016).

Une sortie de délinquance par défaut

La question peut se poser de savoir si la présence de tournants institutionnels suffit à amorcer la sortie de la délinquance ou si celle-ci nécessite une réflexion, basée sur un choix rationnel et conscient. Laub et Sampson (2003) rejettent cette dernière supposition. Ils soutiennent au contraire l'idée d'un tournant par défaut, et donc d'une sortie de délinquance « *par défaut* ». Au travers des récits narratifs des hommes interrogés, ils ont remarqué que bon nombre d'entre eux s'étaient éloignés de la délinquance sans vraiment s'en rendre compte (Laub & Sampson, 2003). Autrement dit, les individus capitalisent sur des institutions telles que le travail ou la famille, et finissent par mettre un terme à leur parcours délinquant, sans réellement le conscientiser. Cette conception met en évidence l'importance de l'appartenance sociale des individus à ces institutions sociales conventionnelles. L'absence de « *scénarios de rédemption* » dans le récit de vie d'un certain nombre de sujets va également dans ce sens. Ils constatent que nombreux sont ceux qui se sont éloignés de la délinquance sans même s'en rendre compte. Sans le savoir, ils « *s'étaient tellement investis dans le mariage ou dans leur activité professionnelle qu'ils ne voulaient pas risquer de perdre le bénéfice de ces investissements* ». Autrement dit, cet engagement « *par défaut* » dans la désistance passe par une série d'actions qui individuellement ne sont pas cruciales, mais qui cumulées, prennent une ampleur que l'individu ne peut se résoudre à perdre. Laub et Sampson (2003) soutiennent donc que la désistance n'est pas forcément un processus conscient ou volontaire. Selon cette théorie, c'est le comportement qui change l'identité et non l'inverse. Ils insistent cependant sur l'influence déterminante de l'agency dans le processus de désistance, qu'ils estiment trop souvent négligée dans la littérature (Laub & Sampson, 2012). En psychologie, l'agency, que l'on pourrait traduire par « *agentivité* » ou « *qualité d'acteur* », fait référence à la capacité de l'humain à agir sur le monde. C'est l'idée qu'un individu a une prise sur son environnement, et qu'il lui est possible d'influer sur son parcours de vie (Hitlin & Elder, 2007). Laub et Sampson (2012) marquent clairement une différence entre l'agency et le choix rationnel, et rejettent l'idée

selon laquelle la désistance est le résultat d'un choix rationnel au terme d'une réflexion. Ils estiment que l'agency, souvent inconsciente, est associée à l'implication de l'individu dans un rôle conventionnel. Par exemple, une personne exerce un contrôle sur sa vie lorsqu'elle entreprend de se marier, or le mariage est considéré comme un tournant institutionnel clé dans la désistance.

3.2.3 Mise en perspective des tournants institutionnels les plus déterminants

Si les théoriciens du contrôle social informel estiment que l'emploi, le mariage et la famille constituent les trois tournants institutionnels les plus déterminants dans le processus de désistance, il paraît utile de mettre ces derniers en perspective d'autres théories. Un bref résumé des positions existantes sera fourni pour chacune de ces trois institutions, qui ont régulièrement fait l'objet de recherches dans le champ d'études de la désistance.

L'emploi

La question de savoir si la relation entre l'emploi et la désistance est causale n'est toujours pas résolue, tout comme le sens de cette potentielle causalité (Uggen, 2000). Quelle que soit la position défendue, de nombreux auteurs se sont penchés sur cette question.

Selon Giordano *et al.* (2002), le consensus général ressortant d'un grand nombre des études portant sur le sujet est qu'un emploi stable promeut la désistance. Uggen (2000) nuance cette observation et met en évidence un effet de l'âge sur l'impact d'un emploi stable sur la sortie de la délinquance. Il a démontré qu'un programme offrant des possibilités d'emploi avait eu davantage d'impact chez les sujets de plus de 26 ans. Il observe que les délinquants qui obtiennent un emploi, même marginal, sont moins susceptibles d'à nouveau commettre des délits que ceux qui n'ont pas eu l'opportunité de trouver un travail. Il conclut que l'emploi constitue un tournant de vie chez les délinquants plus âgés et accélère la désistance chez ces derniers. Morizot et Leblanc (2007) observent également un effet de l'âge et démontrent que l'emploi exerce un effet positif significatif sur la désistance uniquement chez les individus en début d'âge adulte. Laub et Sampson (2003) font également partie des auteurs qui considèrent que l'emploi est un facteur favorisant la désistance. Néanmoins, ils considèrent que ce facteur est encore plus impliqué dans le

maintien hors de la délinquance que dans la sortie de celle-ci. Selon eux, l'emploi favorise la désistance via quatre processus principaux : (1) un échange réciproque de capital social entre employeur et employé; (2) une exposition plus limitée aux opportunités criminelles, et donc une diminution de la probabilité que les tendances criminelles se traduisent en actes; (3) un contrôle social informel direct; et (4) le développement d'un « *sentiment d'identité et de sens dans la vie* » (Laub et Sampson 2003). Laub et Sampson (1993) soutiennent également leur position en soulignant que l'emploi ne cause pas la désistance, mais que c'est plutôt l'engagement au travail qui se trouve au cœur du processus. L'engagement au travail semble lui être impacté par la qualité du travail en lui-même. Tripodi, Kim et Bender (2010) rejoignent partiellement Laub et Sampson (2003), et expliquent que selon les résultats de leur étude au Texas, l'emploi n'était pas associé de manière significative à une probabilité de réincarcération réduite, mais était associé à des délais plus longs sans réincarcération.

Plus récemment, Skardhamar et Savolainen (2014) ont soutenu que l'emploi est une conséquence de la désistance, et non une cause. Ils ont analysé les trajectoires délinquantes d'un échantillon 783 hommes récidivistes norvégiens ayant commencé à travailler depuis au moins six mois. Les résultats ont montré qu'une baisse importante de l'activité délinquante s'observait avant l'entrée sur le marché du travail chez la grande majorité des sujets. S'ils ont tout de même identifié une baisse notable de la délinquance chez certains individus ayant commencé à travailler lors d'une phase active de leur parcours délinquant, ceux-ci ne représentaient que moins de 2% de leur échantillon total. Des résultats similaires ont été obtenus dans des études menées en Finlande (Savolainen, 2009), aux Pays-Bas (van der Geest, Bijleveld & Blokland, 2011, cité par Skardhamar & Savolainen, 2014).

Le lien de causalité semble pertinent, bien qu'il ne fasse pas consensus au sein de la communauté scientifique. Il implique pourtant des enjeux méthodologiques considérables pour la recherche, et pourrait également influencer les politiques d'accompagnement et de réinsertion mises en place sur le terrain. La réalité du terrain, souvent complexe ne facilite probablement pas le travail d'investigation.

Enfin, Weiman (2007) rappelle que les antécédents d'incarcération constituent un obstacle considérable à l'accès au marché du travail. Il explique qu'il est possible que les anciens détenus bénéficient de peu d'occasions de développer des compétences monnayables sur le marché du travail et que les offres d'emploi sont rares (Weiman, 2007). Le temps passé éloigné de la vie active et la stigmatisation liée à l'incarcération engendrent des difficultés pour les anciens détenus à trouver et garder un emploi satisfaisant (Western, Kling et Weiman, 2001).

Le mariage et les relations affectives

Le lien étroit entre le mariage ou les relations de couple ² et la désistance a inspiré de nombreuses recherches et continue d'être un sujet régulièrement investigué à l'heure actuelle (*e.g.* Bersani *et al.* 2009; Craig et Foster 2013; Doherty et Ensminger 2013; Farrington et West 1995; Horney *et al.* 1995; McGloin *et al.* 2011; Sampson et Laub 1993, 2003, cités par Kazemian, 2016). À nouveau, la question du lien de causalité semble pertinente. Les deux positions sont abordées.

Dans la théorie du contrôle social informel soutenue par Laub et Sampson (1993, 2001, 2003), le mariage constitue un tournant décisif pour les personnes dont la vie est marquée par la délinquance. Il ressort de leurs recherches que le mariage est corrélé négativement avec la criminalité au fil du temps. Ils expliquent que le mariage encourage la désistance (1) en structurant le temps et en réduisant les occasions de commettre des actes délinquants (2) en favorisant les liens sociaux et (3) en menant l'individu à aspirer à une vie plus conventionnelle et en l'aidant à échafauder des identités prosociales à développer (tel qu'être un bon mari). Skardhamar, Savolainen, Aase et Lyngstad (2015) ont entrepris une méta-analyse de 58 études publiées entre 1990 et 2014 portant sur l'association longitudinale entre le mariage, et d'autres formes de relations sentimentales (*e.g.* cohabitation), et la délinquance. Les résultats qui s'en dégagent confirment la corrélation négative entre

2. Il convient de préciser que tout au long de ce travail, les termes utilisés pour faire référence aux relations affectives sont systématiquement ceux mentionnés par les études citées, et ne correspondent en aucun cas à une interprétation de notre part ni à notre conception d'une union entre individus. Les études citées dans ce texte qui utilisent explicitement le terme « *mariage* » font référence à une union officielle, entre un homme et une femme.

le mariage et la délinquance soutenue par de nombreux chercheurs. Skardhamar *et al.* (2015) rapportent également que les études s'intéressant à la qualité conjugale (à l'attachement ou à la stabilité) démontrent une association plus forte et plus constante lorsque la relation est épanouissante. Ces résultats valent également pour d'autres types de relations amoureuses, comme la cohabitation.

Cependant, Skardhamar *et al.* (2015) remettent en question la causalité du mariage par rapport à la désistance. Ils questionnent particulièrement la méthodologie utilisée dans les études analysées pour en arriver à cette conclusion. Ils soutiennent qu'il n'y a aucune preuve directe d'un effet causal de type hypothético-déductif du mariage sur la criminalité. Selon eux, « *la base de données existante ne permet pas d'écarter la possibilité que la désistance suscite le mariage plutôt que l'inverse* » (Skardhamar *et al.*, 2015, p.437). Ils soulignent par ailleurs que l'effet du mariage peut dépendre du timing et de caractéristiques objectives du partenaire, comme l'orientation antisociale de celui-ci (*e.g.* si le partenaire est lui-même impliqué dans la délinquance, la relation pourrait ne pas favoriser la désistance).

La famille

La famille constitue un facteur clé de réinsertion et de sortie de délinquance. La reprise de contact et le rattrapage des liens familiaux constituent l'un des plus grands défis pour les ex-détenus, en particulier après de longues peines (Hairston, 2003 ; Lanier, 2003 ; Ritchie, 2001, cités par Kazemian & LeBel, 2012). La Vigne, Visser et Castro (2004) soutiennent que les ex-détenus ayant maintenu des contacts avec leur famille durant de leur incarcération, particulièrement avec les enfants, ont plus de chances de nouer des liens avec elle après la sortie de prison. Ils ont également mis en évidence que les détenus ayant des relations familiales plutôt positives lorsqu'ils rentrent chez eux présentent moins de risque de récidive. Visser et Courtney (2007) ont interrogé d'anciens détenus sur les facteurs les ayant empêchés de retourner en prison. Il en ressort que pour un grand nombre d'entre eux, le soutien de leur famille a été l'élément le plus déterminant pour éviter la récidive (Visser et Courtney, 2007). Pour peu qu'elle soit adéquate, la famille constitue une véritable aide à la désistance de par son soutien psychologique et matériel. C'est souvent

via la famille que les détenus retrouvent un logement et un emploi à leur sortie de prison (Herzog-Evans, 2011).

Concernant la parentalité, les recherches ont produit des résultats empiriques mitigés quant à son implication dans la désistance. De nombreuses études ont conclu que devenir parent n'avait pas ou peu d'effet sur la désistance (Blokland et Nieuwbeerta, 2005 ; Giordano *et al.*, 2002 ; Mulvey et Aber, 1988 ; Rand, 1987, cités par Ziegler, Kuhl, Swisher & Chavez, 2016). Savolainen (2009) met en évidence que la parentalité encourage la désistance pour des sous-groupes particuliers, par exemple ceux qui deviennent parents dans un contexte d'union. Giordano *et al.* (2011) ont trouvé des résultats mitigés concernant le rôle du désir de grossesse. Il ressort de cette étude que les parents issus de milieux socioéconomiques faibles et les mères désireuses d'avoir un enfant avaient connu une baisse de leur comportement criminel, ce qui n'était pas le cas pour les autres groupes.

3.3 Les théories interactionnistes

Les auteurs défendant une vision intégrative des modèles sociaux et des modèles subjectifs estiment que ceux-ci ne sont pas en opposition, mais en interaction.

3.3.1 La primauté des facteurs internes ou externes, ou le débat de l'œuf ou la poule

La recherche sur la désistance a longtemps été marquée par une opposition entre les études prônant les facteurs sociaux ou structuraux et les études plaçant les facteurs subjectifs comme prééminents. La question de la primauté des facteurs a inspiré plusieurs études. Parmi eux, LeBel, Burnett, Maruna et Bushway (2008) ont tenté de démêler l'impact des facteurs externes de celui des facteurs internes, et de répondre à « *qui de l'œuf ou de la poule* » est le premier. Pour ce faire, ils ont mené une étude prospective auprès de 130 délinquants avec lesquels ils se sont entretenus à deux moments clés de leur parcours de réinsertion : dans les derniers jours de leur incarcération et quatre à six mois après leur sortie de prison. Les participants ont ensuite été retrouvés dix ans plus tard par le biais de leurs dossiers judiciaires. Il en ressort que les anciens détenus rencontraient de nombreux obstacles sociaux après leur sortie de prison, tels que l'absence de domicile fixe,

le chômage, la séparation avec leur famille et la dépendance. Ces difficultés, étant plus que probablement exacerbées par leur séjour en prison, ont montré avoir une influence importante et directe sur la capacité des participants à sortir de la délinquance. L'étude a également mis en évidence que l'état d'esprit dans lequel les individus se trouvaient lors de leurs derniers moments en prison constituait un facteur de prédiction de la période hors de la prison. En effet, des remords sur leur parcours délinquant passé et des revendications telles que la volonté d'être de « *bons pères de famille* » ont joué un rôle positif sur la désistance. À l'inverse, un sentiment négatif de soi augmentait le risque de récidive (Lebel *et al.*, 2008). Les résultats ont également mis en évidence que le sentiment d'efficacité personnelle et le fait de croire en sa capacité à « *rentrer dans le droit chemin* » peuvent être une condition nécessaire, si pas suffisante, au processus de désistance. Albert Bandura (1977) est à l'origine de la notion d'auto-efficacité qu'il définit comme la croyance qu'un individu a en sa capacité de réaliser une tâche. Ce concept pourrait même conditionner l'expérience des difficultés sociales rencontrées à la sortie de prison. Les personnes présentant un plus grand sentiment d'efficacité personnelle seraient plus à même de choisir et de profiter d'opportunités sociales positives (*e.g.* un emploi ou un attachement affectif). Elles présenteraient également plus de capacités à surmonter les déceptions dans ces domaines, à condition que les problèmes sociaux rencontrés ne soient pas excessifs (LeBel & al. 2008).

Cette étude illustre l'impossibilité d'isoler les changements internes des changements sociaux et structuraux, ceux-ci fonctionnant en interaction complexe. Par ailleurs, elle ne permet pas de déterminer de manière claire un ordre chronologique d'apparition des facteurs. Le débat de « *qui de la poule ou de l'œuf* » s'est révélé stérile, aucune étude n'ayant été capable de démontrer clairement ce qui primait. Shover avait déjà partagé son avis sur la question dans les années 1980, déclarant que « *chercher à déterminer un ordre chronologique et causal rigide de ce processus irait à l'encontre de sa nature dynamique et, nos connaissances étant ce qu'elles sont, serait arbitraire et prématuré* » (Shover, 1983, p.214). Dès lors, il semble intéressant d'adopter une approche plus intégrative de la question, comme l'ont fait LeBel et ses collègues à la suite de cette étude. Leurs constats

ont en effet contribué au développement d'une théorie interactionniste qui est explicitée ci-après.

3.3.2 La théorie du miroir

La théorie du miroir, développée par Maruna et LeBel (2004) s'inscrit dans une perspective interactionniste. Elle place en effet tant les facteurs psychologiques que les facteurs sociaux au premier plan de la désistance, soutenant que ceux-ci fonctionnent en parallèle. Maruna et LeBel (2004) suggèrent que la désistance est renforcée lorsque le changement de comportement de l'individu est reconnu par les autres, et lui est renvoyé en « *miroir* ». Cette reconnaissance passe par un « *processus de délabellisation* », aussi appelé « *processus de désétiquetage* ». Les travaux de Rosenthal concernant « *l'effet Pygmalion* » et « *l'effet Golem* » ont inspiré cette théorie.

Si la société traite l'individu comme un danger ou un indésirable, ce dernier peut intérioriser cette image négative de lui et se comporter en accord avec celle-ci, l'adopter. En psychologie, ce phénomène de stigmatisation est appelé l'effet Golem. Lebel *et al.* (2008) ont démontré que la perception d'être stigmatisé constitue un mécanisme important du processus d'étiquetage. Les participants de leur étude qui éprouvaient un sentiment de stigmatisation et d'exclusion étaient plus susceptibles d'être à nouveau condamnés, et ce même après ajustement statistique du nombre de difficultés sociales qu'ils rencontraient après leur sortie de prison.

L'effet Pygmalion suggère que les attentes importantes des autres et l'opinion qu'ils peuvent montrer envers un individu entraînent chez ce dernier une plus forte foi en soi et une amélioration des performances. C'est l'idée d'une prophétie autoréalisatrice, où croire en ses capacités augmente les probabilités de réussite de la personne. La célèbre expérience *Pygmalion in the Classroom* de Rosenthal et Jacobson (1992) mettait en évidence ce phénomène. Les chercheurs ont fait croire à des enseignants que certains de leurs élèves possédaient de grandes capacités. Ils ont par la suite observé une amélioration des résultats scolaires de ces enfants surévalués. Rosenthal et Jacobson (1992) expliquent ce phénomène par le fait que les enseignants qui ont cru que leurs élèves avaient de grandes capacités ont changé leur opinion vis-à-vis d'eux. Les élèves commençant à y croire eux-mêmes se

sont vus influencés par ce changement d'attitude de leurs enseignants et un impact positif sur leurs résultats scolaires a été observé. Transposé au domaine de la criminologie et la désistance, ce concept fait référence à l'idée qu'un individu commence à croire en sa capacité à changer de vie lorsque son entourage pense qu'il le peut. Shover déclare à ce sujet que « *la réadaptation est un construit qui se négocie par le biais d'interactions entre soi et ses proches* » (Shover, 1996, p.144).

La théorie du miroir confirme les propos de Meisenhelder (1982), selon lesquels si l'individu doit accepter la société conventionnelle pour revenir dans le droit chemin, il est essentiel que de son côté, la société accepte et reconnaisse le changement de l'individu.

3.4 Autres facteurs liés à la désistance

Cette partie théorique s'est jusqu'ici attelée à décrire les facteurs favorables à la désistance. Voyons maintenant quels obstacles peuvent se dresser sur son chemin.

3.4.1 Le rapport aux substances

De nombreux auteurs considèrent que la consommation et l'abus de substances, qu'il s'agisse d'alcool ou de drogues illicites, constituent des freins à la désistance (*e.g.* Giordanno & al., 2002 ; Sampson & Laub, 2003 ; Maruna, 2001). Sampson et Laub (2003) soutiennent que cette observation s'explique par l'influence négative que la consommation d'alcool a sur les liens adultes prosociaux tels que le mariage ou l'emploi. Plus récemment, Ryan Schroeder, Peggy Giordanno et Stephen Cernkovich (2007) ont mené une étude sur base de l'échantillon de l'Ohio life-course study, composé de 127 hommes et 127 femmes délinquants en Ohio (pour une description détaillée de l'étude, voir Giordano, Cernkovich et Rudolph, 2002). Schroeder *et al.* (2007) ont mené des entretiens structurés auprès de chaque participant à trois moments : lorsqu'ils étaient incarcérés dans des établissements pour jeunes délinquants (1985), puis deux fois à l'âge adulte, lorsqu'ils avaient en moyenne 29 ans (1995), puis 38 ans (2003). Leurs analyses les ont amenés à la conclusion que la consommation de drogues influence négativement la désistance, et ce plus encore que celle de l'alcool. Selon eux, l'usage de drogues est lié à la fréquentation de pairs antisociaux et à la déviance conjugale, ce qui mène à persister dans les comportements délinquants

(Schroeder *et al.*, 2007). De manière générale, les études traitant du sujet considèrent que la consommation de substances, drogues ou alcool, tend à « *piéger* » les individus dans une vie de délinquance et rend difficile une amorce vers la désistance (Rocque, 2017).

3.4.2 L'impact de l'incarcération sur la désistance

Les impacts de l'incarcération sont vastes et complexes. Ils justifieraient à eux seuls un sujet de mémoire. Ce ne sera abordé ici que sous la forme d'un facteur lié dans un sens ou dans l'autre à la désistance.

S'il existe encore des personnes pour penser que le système carcéral belge actuel permet une baisse de la récidive, les taux enregistrés en la matière devraient les amener à nuancer leur avis. Dermine *et al.* (2018) rapportent que sur les vingt dernières années, 57% des détenus condamnés pour la première fois ont récidivé. Un détenu sur quatre a récidivé dans les deux ans qui ont suivi sa sortie. Les auteurs constatent également qu'un individu sur deux a fait l'objet d'au moins sept condamnations après la première. Les résultats de leur recherche les amènent à qualifier la prison de « *catalyseur criminogène* » (Dermine & al., 2018). Ils pointent notamment du doigt des conditions de détention déplorables, qui tendent à augmenter le caractère criminogène de ce lieu et ne privilégient pas un environnement propice à un travail de réinsertion (Dermine & al., 2018).

Toutefois, les impacts que peut avoir l'incarcération sur un individu ne sont pas universels. Herzog-Evans (2013) soutient également que l'environnement carcéral est défavorable à la réinsertion, notamment en raison du manque de moyens et des faibles dispositifs sociaux. Cependant, elle explique que, pour certains individus, la prison constitue une opportunité de stopper une « *spirale infernale* » de parcours délinquant. Il reste que, peu importe la situation, la prison engendre une rupture importante avec la famille et la société par effet de désocialisation, ce qui retarde la désistance (Herzog-Evans, 2013).

Richards et Jones (2004) soulèvent les nombreux obstacles que les anciens détenus rencontrent à leur sortie de prison : accumulation de dettes, lois et politiques restreignant l'embauche des anciens détenus, accès limité aux ressources éducatives et à la formation, chômage, problèmes de dépendances aux substances psychotropes, et selon la durée de leur peine, une certaine difficulté à se « *souvenir des règles et ressources sociales* » (cités

par Kazemian & LeBel, 2012). Ritchie (2001) ajoute à cela des problèmes de logement ainsi que des problèmes de santé physique et psychique (cité par Kazemian & LeBel, 2012).

3.5 Femmes et désistance

Claire Gavray (2009) déclare que la recherche scientifique a démontré de manière probante que la socialisation genrée impacte la société à tous ses niveaux (*e.g.* famille, éducation, emploi, valeurs). Assez logiquement, celle-ci agit donc également significativement dans l'apparition et dans la réduction de la délinquance chez les femmes (Born & Glowacz, 2017). Il convient de préciser que le pourcentage de femmes impliquées dans les conduites délinquantes est largement inférieur à celui des hommes. Ce constat est valable autant pour les données officielles que pour les données autorévélées (Gavray, 2011). À titre d'exemple, les femmes représentent en moyenne 4% de toute la population carcérale belge (Observatoire International des Prisons, 2016).

La plupart des études menées en matière de désistance portent sur des échantillons masculins. Les recherches axées sur les femmes ne s'accordent pas toujours, et les différentes méthodologies utilisées rendent complexe une généralisation des résultats (Rodermond, Kruttschnitt, Slotboom & Bijleveld, 2015). Récemment, Rodermond *et al.* (2015) se sont attelées à la tâche délicate d'analyser les différences de désistance des hommes et des femmes. Elles ont passé en revue 44 études portant sur la désistance des femmes. Ce travail met en évidence que les facteurs de désistance basés sur les hommes semblent applicables aux femmes également. Les différences de genre semblent principalement s'observer dans l'importance que ces facteurs exercent sur la désistance. Par exemple, avoir une relation de couple de qualité et avoir des liens sociaux avec des amis et de la famille soutenant semblent avoir une plus grande influence chez les femmes que chez leurs homologues masculins. Dans la même idée, avoir des enfants serait plus bénéfique à la sortie de la délinquance chez les femmes que chez les hommes. Le maintien de liens sociaux avec des pairs délinquants semble affecter négativement les femmes dans une moindre mesure comparativement aux hommes. Le facteur de l'emploi apparaît moins

déterminant chez les femmes que chez les hommes. Rodermond *et al.* (2015) mettent en évidence que les efforts de certaines femmes pour désister peuvent rester vains, et ce malgré l'existence d'un emploi. Les auteurs expliquent qu'avoir un travail pourrait influencer positivement la désistance des hommes, tandis que chez les femmes, la qualité de l'emploi et ses circonstances modèrent l'effet de ce facteur sur leur désistance.

3.6 Conclusions intermédiaires

Que retenir de cette première partie qui passe en revue les différents modèles théoriques étudiant la désistance ? Plusieurs constats peuvent s'en dégager. D'emblée, le peu de consensus existant au sein de la communauté scientifique a été mis en évidence. L'importante variété de définitions existantes de la désistance en est l'illustration la plus parlante. Cette difficulté à opérationnaliser le concept de désistance engendre des enjeux méthodologiques considérables pour la recherche et rend complexe la tâche de fournir une synthèse homogène/unifiée des connaissances en la matière. Si les grands courants théoriques qui ont été présentés se veulent parfois compétitifs les uns envers les autres, il n'en demeure qu'ils représentent tous des sources d'informations précieuses à une compréhension globale du phénomène de désistance. De plus, les différentes théories se chevauchent à plusieurs égards, et de nombreux dénominateurs communs peuvent être mis en évidence. Les différents facteurs abordés sont généralement tous admis comme étant impliqués dans le processus de désistance, c'est davantage l'importance qui leur est accordée qui diffère d'un auteur à l'autre.

Pour paraphraser Weaver (2019), si aucune théorie ne peut expliquer exactement le pourquoi du comment de la désistance, chacune de ces théories peut éclairer certains de ses aspects.

4 Partie empirique

4.1 Introduction à la question de recherche

Malgré les progrès conséquents dans l'étude de la sortie de la délinquance, les recherches portant sur les explications subjectives de la désistance restent relativement peu développées. La recherche quantitative a tendance à particulièrement négliger le point de vue des principaux concernés. Pour ces raisons, il a été décidé de focaliser la partie empirique de ce mémoire sur l'avis des désistants eux-mêmes, en qualité d'experts de leur vécu. La question de recherche qui guidera cette partie pratique est la suivante : quelles attributions causales font les désistants concernant leur désistance ? Le concept d'attribution causale vient des travaux de Fritz Heider (1958), et fait référence au fait que les personnes, afin de mieux comprendre et prédire leur environnement, tentent régulièrement d'identifier les causes responsables d'évènements et de comportements. Autrement dit, l'objectif de ce mémoire est d'investiguer comment les désistants expliquent leur désistance et quels facteurs ont joué un rôle clé dans leur sortie de délinquance selon eux.

4.2 Hypothèses

Pour investiguer les attributions causales des anciens délinquants concernant leur désistance, une récolte de données a été effectuée par le biais d'un questionnaire autorapporté. Ce mode d'administration de questionnaire consiste pour le participant à répondre de manière autonome au questionnaire, sans assistance, et dans le cas présent sans la présence du chercheur. De plus amples informations concernant la méthodologie sont fournies dans le point prévu à cet effet (voir 4.3 Méthode). Plusieurs hypothèses ont découlé de la question de recherche.

Notre première hypothèse est que les désistants attribuent des facteurs explicatifs différents à la sortie de la délinquance et au maintien hors de la délinquance.

Notre deuxième hypothèse est que les désistants n'accordent pas la même importance aux différentes catégories de facteurs de désistance (les facteurs interpersonnels, les facteurs intrapersonnels, le facteur de l'âge, les facteurs liés à un suivi psychosocial et les

facteurs « *autres* », décrits de manière détaillée dans le point 4.3.3 Mesures). Notre hypothèse est qu'au moins une des catégories de facteurs sera estimée significativement plus importante que les autres par les répondants.

Notre troisième hypothèse est qu'il existe une relation entre l'âge des répondants et l'importance qui lui est accordée. Le lien entre les attributions causales des désistants et certaines de leurs caractéristiques personnelles a été source de questionnements. Cette hypothèse et les suivantes en sont des illustrations.

La quatrième hypothèse que nous avons formulée concerne la temporalité de l'ancien parcours délinquant. Elle se décline en deux parties. Premièrement, nous postulons qu'il existe une relation entre la durée du parcours délinquant (*i.e.* le nombre d'années durant lequel la personne a commis des actes délinquants) et les explications subjectives fournies par les désistants (hypothèse 4a). Deuxièmement, nous postulons qu'il existe une relation entre le laps de temps écoulé depuis les derniers faits commis et les explications subjectives de désistance des répondants (hypothèse 4b).

La cinquième hypothèse formulée est qu'il n'existe pas de relation entre les types d'actes délinquants commis et les explications subjectives fournies par les répondants. Les différents types de faits considérés sont décrits au point 4.3.3 Mesures.

Enfin, notre sixième hypothèse est qu'il existe une relation entre le fait d'avoir commis des actes délinquants dans le cadre d'une appartenance à une bande et les explications subjectives fournies par les désistants.

4.3 Méthode

Cette section aborde les différents aspects méthodologiques concernant les répondants, la procédure et les mesures utilisées dans le cadre de cette recherche.

4.3.1 Répondants

Conditions de participation

L'échantillon de cette étude se compose de 17 répondants. Trois conditions étaient nécessaires pour participer : être un homme, être majeur et estimer être sorti de son parcours délinquant. Concernant l'âge, nous nous sommes intéressés à une population

désistante adulte. Le choix d'orienter cette recherche uniquement sur les hommes se fonde sur des arguments développés par certains auteurs dans le point 3.5 Femmes et désistance. En raison des différences de genre observées concernant les facteurs explicatifs de la désistance, il semble judicieux de ne pas confondre les hommes et les femmes au sein d'un même échantillon. Il aurait été intéressant de constituer deux échantillons afin d'en comparer les résultats, malheureusement la taille/modestie de notre recherche ne nous permettait pas d'envisager cette option. Enfin, dans le cadre de cette démarche où l'avis subjectif des désistants occupe une place centrale, et au vu de la complexité pour les auteurs de la littérature de définir de manière opérationnelle la désistance, il a été décidé de ne la délimiter par aucun critère objectif, mais de laisser les individus concernés en juger par eux-mêmes. Notre priorité était d'obtenir l'avis de personnes qui, après y avoir réfléchi, s'estimaient sorties de la délinquance. En conséquence, les répondants sont donc tous de sexe masculin, majeurs et se considèrent désistants. Sur un certain nombre de points, l'échantillon s'est avéré assez hétérogène. Les différentes informations sociodémographiques des répondants sont détaillées ci-dessous.

Données sociodémographiques des répondants

Âge

La moyenne d'âge est de 40,88 ans ($SD = 17,02$). Cependant, une grande variabilité est observée concernant l'âge des répondants. Le plus jeune est âgé de 18 ans, tandis que le plus âgé a 71 ans. Les répondants de moins de 30 ans constituent 29.41% de l'échantillon ($n=5$), tout comme les plus de 50 ans, qui représentent la même proportion ($n=5$). Les personnes âgées entre 30 et 49 ans constituent 41.18% de l'échantillon ($n=7$).

Études et emploi

Le plus haut niveau d'étude atteint par les répondants varie de l'école primaire à la fin de l'enseignement secondaire. Le troisième degré de l'enseignement secondaire est la valeur la plus fréquente dans cet échantillon ($n=7$, 41.18%), suivi de près par le deuxième degré ($n=6$). Près de la moitié de l'échantillon est actuellement sans emploi ($n=8$, 47.1%). Ce chiffre n'est pas étonnant vu la complexité pour ce type de population d'accéder à des emplois stables et sécurisés, en raison du casier judiciaire notamment. Les difficultés

globales à trouver un emploi dans le contexte socioéconomique actuel pour des personnes sans qualification de l'enseignement supérieur expliquent sans doute partiellement aussi ce résultat. Le reste de l'échantillon se compose de 23.5% de répondants qui travaillent (n=4), 11.8% de retraités (n=2) et 5.9% d'étudiants (n=1).

État civil

Concernant l'état civil, 47.1% des répondants sont célibataires (n=8) et 17.6% sont divorcés (n=3). 35.3 % l'échantillon est impliqué dans une relation de couple. Parmi ceux-ci, deux sont mariés (11.8%), 17.6% sont en couple depuis plus d'un an (n=3) et 5.9% est en couple depuis moins d'un an (n=1).

Nationalité et langue

En ce qui concerne la nationalité, 82.35% des répondants sont belges (n=14, dont un individu possédant la double nationalité) et 17.6% sont de nationalité étrangère (n=3). Par le détail : 13 Belges, un Belgo-Anglais, un Italien, un Espagnol et Congolais-Anglais. Le français est l'unique langue maternelle de 70.6% des répondants (n=12). Cependant, 29.4% sont concernés par un multilinguisme (n=5). En dehors du français, les langues concernées par le bilinguisme sont l'arabe, l'italien et l'anglais. La langue maternelle constituait initialement une variable contrôle pour la bonne compréhension du questionnaire. Cependant, elle permet de postuler la présence d'une certaine multiculturalité chez les répondants. Dans ce contexte, 29.4 % de l'échantillon (n=5) serait concerné par une multiculturalité.

Données concernant le parcours délinquant des répondants

Situation temporelle de la délinquance chez les répondants

L'âge moyen lors des premières infractions commises est de 19.47 ans ($SD = 10.78$). Cependant, une grande variabilité s'observe, puisque le minimum est de 7 ans, et le maximum est de 42 ans. L'âge lors des premières poursuites judiciaires est assez similaire. La moyenne d'âge est de 21.12 ans ($SD = 10.22$), avec un minimum de 11 ans et un maximum de 44 ans.

Une intervention de la justice ou de services d'aide à la jeunesse (en raison d'infractions commises) a eu lieu chez 64.7% des répondants lorsqu'ils étaient mineurs (n=11). 52.9%

(n=9) de l'échantillon ont d'ailleurs fait un séjour en IPPJ (institutions publiques de protection de la jeunesse, voir annexe I) lorsqu'ils étaient mineurs.

Le laps de temps durant lequel des actes délinquants ont été commis (*i.e.* le temps écoulé entre le premier fait commis et le dernier) est en moyenne de 8.94 ans, avec un écart type de 8.9 ans. Le nombre d'années durant lesquelles des infractions ont été commises est très variable. Cette variabilité peut s'expliquer par le fait que certains répondants ont été incarcérés dès le premier délit et cette incarcération s'est avérée être de longue durée, tandis que d'autres ont entretenu une carrière délinquante plus longue, durant laquelle des incarcérations ont eu lieu sans nécessairement mettre un terme à leurs activités délinquantes à la sortie.

Types d'infractions commises

Quatre catégories d'infractions ont été déterminées pour classer le type d'infractions commises : l'atteinte aux personnes (*e.g.* coups et blessures, tentative de meurtre, harcèlement, prise d'otage), l'atteinte aux biens ou aux propriétés (*e.g.* vol, escroquerie, dégradation), les infractions à la loi relative aux stupéfiants, et enfin les infractions à caractère sexuel (*e.g.* attouchements, attentat à la pudeur, viol). Ces catégories ne sont pas exclusives. Par exemple, une personne ayant commis un braquage avec prise d'otage a d'une part commis une atteinte contre la propriété (*i.e.* un vol) et d'autre part une atteinte contre les personnes (*i.e.* une prise d'otage). Les répondants peuvent donc faire partie de plusieurs catégories, ce qui explique que le pourcentage cumulé de celles-ci ne correspond pas à 100%. Parmi l'échantillon, l'atteinte contre les personnes concerne 70.6% de l'échantillon (n=12) et l'atteinte contre la propriété en concerne 47.1% (n=8). 35.3% ont commis des faits relatifs à la loi sur les stupéfiants (n=6). Un seul répondant a commis des faits à caractère sexuel (6.7%). Cette distribution est reprise à la table 1.

	Atteintes aux personnes	Atteintes aux biens	Infraction à la loi sur les stupéfiants	Infraction à caractère sexuel
Pourcentage	70,6%	47,1%	35,3%	5,9%
n	n=12	n=8	n=6	n=1

TABLE 1: Types d'infractions commises

Lourdeur des peines écopées et purgées

Parmi les répondants, 76.5% ont été incarcérés (n=13). Le temps passé en prison varie entre trois mois et 27 ans. La moyenne est de 6.93 ans passés en prison ($SD = 9.35$). Les plus lourdes peines écopées variaient entre 3 mois et 13 ans d'incarcération, avec une moyenne de 4.35 ans et un écart-type de 3.36 ans.

Les 23.5% des répondants qui n'ont pas été en prison ont bénéficié de mesures alternatives à la détention (n = 4). Les quatre personnes concernées ont effectué des travaux d'intérêt général. Une a également fait l'objet d'une surveillance électronique et une autre d'une libération anticipée. Ces mesures sont explicitées en détail dans l'annexe I.

Mesure d'internement

Quatre répondants (23.5%) ont fait l'objet d'une mesure d'internement. Cette mesure est prononcée auprès d'une personne lorsque la justice la déclare irresponsable de ses actes transgressifs, en raison de son état de santé mentale. En l'absence de plus d'explications de la part des répondants, cette information est à prendre avec précaution. Premièrement, nous ne savons pas si cette mesure a perduré ou si elle a été levée après un moment. Deuxièmement, nous ne connaissons pas les raisons précises qui ont motivé l'application de cette mesure. La majorité de l'échantillon a déclaré ne pas être concerné par ce type de mesure (76.5%, n=13).

4.3.2 Procédure

Les expériences de stages que j'ai eu l'opportunité d'effectuer dans le milieu carcéral au cours de mon master m'ont sans doute permis d'approcher plus facilement certains

lieux. Malgré cet avantage, il semble utile de préciser, dans le cas où quelqu'un serait intéressé d'approfondir cette recherche, l'importante difficulté rencontrée pour atteindre de potentiels répondants, qui n'est pas à minimiser. Cette difficulté sera davantage discutée dans la partie limites en fin de travail.

Historique de la procédure

Le questionnaire a été testé par cinq détenus volontaires de la prison de Marneffe. Les détenus qui y ont répondu ont été invités à transmettre le temps mis pour répondre au questionnaire, et à juger la compréhensibilité des items. Toute autre remarque, tant sur le fond que sur la forme, était également la bienvenue. Le questionnaire est disponible dans l'annexe II et plus largement présenté dans la section « *mesures* ».

Recrutement des répondants

La récolte de données s'est étendue du 16 avril 2019 au 19 juillet 2019. Tant la version en ligne que la version papier du questionnaire commençaient par une page de présentation de la recherche à laquelle était intégré un formulaire de consentement (voir annexe II). Parmi les 21 questionnaires récoltés, quatre n'ont pu être utilisés en raison du trop grand nombre d'items non répondus (plus de deux tiers du questionnaire non rempli). Trois voies majeures ont permis le recrutement des participants. Premièrement, les maisons de justice (plus d'explications sur leurs fonctions en annexe I) de Nivelles, Mons, Tournai et Bruxelles ont accepté de collaborer à ma recherche. Des questionnaires ainsi que des enveloppes fermables ont été déposés dans les salles d'attente. Les directions des maisons de justice participantes ont informé les assistants de justice de l'objet de la recherche. De par leur position, les assistants de justice étaient particulièrement bien placés pour avoir une idée de qui, parmi leurs suivis, correspondait aux critères de recherche. Il leur a donc été demandé d'informer ces potentiels répondants de la présence du questionnaire, et de leur proposer d'y répondre. Ceux qui étaient intéressés pouvaient dès lors remplir de manière anonyme le questionnaire et le déposer à l'accueil ou dans une boîte prévue à cet effet en salle d'attente. Par ailleurs, une affiche explicative de la recherche se trouvait près des questionnaires dans chaque salle d'attente. Elle avait pour but d'informer les justiciables dans les salles d'attente de l'existence de la recherche, dans le cas où ils seraient spontanément intéressés

d'y participer. Deuxièmement, l'ASBL Aide & Reclassement, plus précisément le service d'aide sociale aux justiciables de celle-ci, a accepté de collaborer à cette recherche (plus de précision sur ce type de structures en annexe I). Cette collaboration a été rendue possible grâce au stage que j'ai effectué au sein du service d'aide aux détenus de cette même ASBL. Les intervenants psychosociaux ont proposé à certains de leurs suivis pouvant potentiellement correspondre aux critères de participation de remplir le questionnaire. À nouveau, les questionnaires en version papier avaient été fournis, ainsi que des enveloppes fermables pour garantir la confidentialité des répondants. Douze autres ASBL travaillant auprès de justiciables avaient été contactées afin de collaborer à la récolte de données. Celles-ci n'ont soit pas été en mesure de mettre en place un partenariat, soit n'ont pas répondu. Enfin, le bouche-à-oreille a constitué le troisième moyen utilisé pour atteindre le public cible de cette recherche. Une version en ligne du questionnaire a été créée sur la plateforme Qualtrics. Le lien du questionnaire a été diffusé de la manière la plus large possible, via les réseaux sociaux (*e.g.* Facebook, mails). Cette approche a par ailleurs attiré l'attention du service d'actions restauratrices et éducatives (S.A.R.E.), qui a offert sa collaboration. Ce service intervient auprès de jeunes auteurs d'infractions. Plusieurs désistants médiatisés au sujet de leur sortie de délinquance ont également directement été contactés par mail, et le lien de la version en ligne du questionnaire leur a été transmis. Un aumônier de prison a également accepté d'actionner son réseau de visiteurs.

Le questionnaire se terminait par un espace libre où les répondants pouvaient partager d'autres informations s'ils le souhaitaient (*e.g.* préciser certaines réponses). S'ils étaient intéressés de recevoir les résultats globaux de la recherche, ils étaient invités à transmettre leurs coordonnées afin que ceux-ci puissent leur être envoyés.

4.3.3 Mesures

Parmi les grandes catégories de facteurs mis en évidence par la littérature (*e.g.* les facteurs sociaux, les facteurs situationnels, les facteurs d'identité) les désistants accordent-ils généralement plus d'importance à l'une d'elles ? Pour répondre à cette question, les facteurs ont été triés de manière théorique en cinq catégories : les facteurs interpersonnels, les facteurs intrapersonnels, le facteur de l'âge, les facteurs liés à un suivi psychosocial et les

facteurs « *autres* », ne se retrouvant dans aucune des autres catégories. Les trois premières sont issues de la littérature, tandis que les deux dernières se composent principalement de facteurs que nous avons souhaité investiguer, et sont issues d'un questionnaire personnel. La catégorie des facteurs interpersonnels reprend les facteurs considérés déterminants par les théories sociales (*e.g.* une relation de couple stable, la famille, un emploi stable). Les facteurs intrapersonnels regroupent ceux mis en avant dans les théories traitant de ces derniers (*e.g.* l'agency, le sentiment d'efficacité personnelle, la motivation). Le facteur de maturation constitue à lui seul la troisième catégorie, et correspond au fait de prendre de l'âge et mûrir. La catégorie des facteurs liés à un suivi psychosocial reprend le fait d'avoir fréquenté une structure d'aide à la réinsertion et/ou d'avoir bénéficié d'une prise en charge psychologique. Enfin, la dernière catégorie rassemble une série d'autres facteurs qui n'ont pu être intégrés à aucune des catégories. Parmi ceux-ci se retrouvent des facteurs « *externes* », qui pourraient être qualifiés de pragmatiques, comme l'accès à un logement stable et sûr ou des ressources financières. Le fait d'avoir été incarcéré se retrouve également dans cette catégorie, tout comme le type de rapport entretenu avec les représentants de la justice (*e.g.* les assistants de justice). L'entièreté des facteurs sont repris dans le point 3.3.3. *Mesures*. Le questionnaire utilisé dans le cadre de cette recherche est autoélaboré (le questionnaire complet est disponible dans l'annexe II). Il débute par une présentation de la recherche, reprenant les critères de participation à remplir pour y répondre, ainsi qu'un formulaire de consentement. Le temps de réponse est évalué de 10 à 15 minutes. Le questionnaire se compose de trois parties.

Partie 1. Données sociodémographiques et liées au parcours délinquant

La première a été conçue dans le but de rassembler des informations personnelles et sociodémographiques, ainsi que des données du type de délinquance qu'entretenait le répondant. Les informations personnelles et sociodémographiques questionnées sont les suivantes : l'âge, la nationalité, la langue maternelle, le statut civil, le plus haut niveau d'étude atteint et la situation professionnelle. Pour récolter des données relatives au parcours délinquant, l'âge lors des premiers faits commis (même s'ils n'ont pas entraîné de poursuites judiciaires), l'âge lorsque les premières poursuites judiciaires ont eu lieu (*e.g.*

interpellation, incarcération, IPPJ), la présence ou l'absence de mesures judiciaires prises lorsque le répondant était mineur, l'âge lors des derniers faits commis (même s'ils n'ont pas entraîné de poursuites judiciaires) et l'âge lors des dernières poursuites judiciaires ont été questionnés. Le fait d'être allé en prison, et le cas échéant, la durée de l'incarcération ainsi que la nature de la plus lourde peine écopée ont également été questionnés. Si la personne n'avait pas été incarcérée, elle devait indiquer si elle avait bénéficié de mesures alternatives (*e.g.* libération sous caution, liberté sous conditions, surveillance électronique, travaux d'intérêt général). Des explications détaillées des alternatives à la détention sont disponibles dans l'annexe I. Le répondant devait également indiquer s'il avait fait l'objet d'une mesure d'internement. Enfin, le type de faits commis a été investigué sous la forme d'une question à cinq possibilités (*i.e.* atteinte contre les personnes, atteinte contre la propriété, infraction(s) à caractère sexuel, infraction(s) à la loi sur les stupéfiants, autre). Chaque choix était accompagné d'une série d'exemples. Une possibilité « *autre* » a été introduite pour que les personnes ne sachant pas où placer leur infraction puissent la décrire, nous permettant de l'attribuer à la bonne catégorie. L'appartenance à une bande était ensuite questionnée, et il leur était demandé de dire si leurs actes délinquants ont été commis dans le cadre de cette bande. Pour plus de clarté concernant le déroulé de ces questions, nous invitons le lecteur à consulter le questionnaire tel qu'il a été présenté en version papier aux répondants, disponible à l'annexe II. Pour clôturer cette partie, le degré de confiance en leur désistance a été questionné sous la forme de l'item « *j'ai confiance en ma capacité à me maintenir hors de la délinquance* », auquel ils devaient répondre au moyen d'une échelle de Likert en cinq possibilités (*pas du tout d'accord, plutôt pas d'accord, neutre, plutôt d'accord, tout à fait d'accord*).

Partie 2. Questions ouvertes (partie qualitative)

La deuxième partie est qualitative. Elle se compose de deux questions ouvertes de quelques lignes chacune. Dans la première, ils sont invités à exprimer ce qui, selon eux, leur a permis de sortir de leur parcours délinquance : selon vous, qu'est-ce qui vous a permis de sortir de votre parcours délinquant ? Expliquez votre vision des choses en quelques lignes, avec vos mots. Dans la seconde, c'est ce qui leur permet de se maintenir

hors de la délinquance qui est questionné : selon vous, qu'est-ce qui vous a permis ou vous permet encore à l'heure actuelle de vous maintenir hors de la délinquance ? Expliquez votre vision des choses en quelques lignes, avec vos mots.

Cette partie qualitative a été placée avant les items sous forme d'échelle de Likert afin que les répondants aient l'occasion d'exprimer spontanément ce qui leur venait à l'esprit, sans être biaisés par des propositions de facteurs.

Partie 3. Items sous forme d'échelle de Likert (partie quantitative)

Les facteurs mis en évidence par la partie théorique de ce mémoire ont été investigués en les formulant sous forme d'items. À ceux-ci ont été ajoutés une série de facteurs que nous souhaitions investiguer en tant que future psychologue, et en tant qu'ancienne stagiaire en milieu carcéral. Nos expériences de stage en milieu carcéral ont nourri notre réflexion sur le sujet. Certains facteurs n'apparaissant pas ou peu me questionnent quant à la désistance (*e.g.* l'impact d'un suivi psychologique). L'ensemble de ces facteurs constitue 56 des 58 items de la troisième partie du questionnaire. Les facteurs ont été reformulés en items sous forme de phrases, afin de les rendre plus compréhensibles et concrets. Pour chaque item, l'impact sur la *sortie* de la délinquance et sur le maintien hors de celle-ci a été questionné séparément. Par exemple, l'emploi, considéré comme un facteur clé dans le processus de désistance, a été décliné en deux items : « *avoir un emploi stable m'a permis de sortir de la délinquance* » et « *avoir un emploi stable m'a permis de me maintenir hors de la délinquance* ». Cette séparation tendait à fournir une réponse à l'hypothèse 1 selon laquelle les désistants attribuent des facteurs explicatifs différents à la sortie de la délinquance et au maintien de la désistance. Les répondants étaient invités à répondre à chaque item au moyen d'une échelle de Likert en cinq points (pas du tout d'accord ; plutôt pas d'accord ; neutre ; plutôt d'accord ; tout à faire d'accord). Utiliser des mots plutôt que des nombres pour l'échelle de Likert a semblé plus simple à appréhender pour les répondants. Il a été décidé de proposer cinq choix de réponses, car cela semblait un juste milieu pour à la fois apporter une certaine nuance (à l'inverse d'une échelle en trois points), sans pour autant trop alourdir le questionnaire (ce qui aurait été le cas avec sept choix de réponses). Cependant, un sixième choix de réponse « *pas concerné* » était possible, dans

le cas où l’item ne s’appliquait pas à leur situation (*e.g.* une personne sans enfant cochera cette réponse pour l’item 9 « *avoir des enfants m’a permis de sortir de la délinquance* »). Deux items n’avaient pas pour objectif de mesurer l’importance de facteur de désistance. Le premier avait pour objectif d’évaluer dans quelle mesure les répondants estimaient avoir effectué un travail sur eux-mêmes (« *J’ai l’impression d’avoir fait un travail sur moi-même, notamment en apprenant à mieux me connaître* »). Cet item était suivi d’un énoncé qui avait pour but de d’évaluer la place d’un éventuel suivi psychologique vis-à-vis de ce travail (« *Ce travail sur moi-même a été facilité par mes rencontres avec un.e psychologue* »). Ces deux items n’ont pas été intégrés à l’une des cinq catégories de facteurs. Ils seront discutés en fin de travail.

4.4 Analyses et résultats

4.4.1 Résultats qualitatifs

Cette section présente les résultats obtenus à la deuxième partie du questionnaire consacrée aux questions ouvertes. Les éléments clés des réponses obtenues aux deux questions ont été traduits en facteurs et triés selon les cinq catégories de facteurs utilisées tout au long de cette partie empirique, à savoir : les facteurs interpersonnels, les facteurs intrapersonnels, le facteur de l’âge, le facteur d’un accompagnement psychosocial et les facteurs autres. À titre illustratif de la méthode utilisée, voici un extrait d’une réponse d’un sujet à la première question (concernant la sortie de la délinquance) : « *Pour moi personnellement c’est ma famille surtout qui m’a permis de sortir de ce parcours* » (répondant15). L’élément clé de cette phrase concerne la famille. Cette phrase a donc été traduite en un facteur appelé « *famille* », et a été intégrée à la catégorie des facteurs interpersonnels. Pour chaque catégorie de facteurs, les éléments les plus souvent énoncés seront brièvement décrits. Les éléments qui n’ont été exprimés que par un seul répondant ne seront pas systématiquement présentés. Les réponses à la question concernant la sortie de la délinquance seront présentées séparément de celles concernant le maintien hors de la délinquance.

Facteurs interpersonnels***Facteurs ayant permis la sortie de la délinquance***

Le facteur interpersonnel le plus cité spontanément est relatif au fait d'avoir des enfants (n = 5). La famille et/ou le soutien familial constitue le deuxième facteur le plus cité parmi les facteurs sociaux (n = 4), respectivement deux chacun. Enfin, la sphère de l'emploi est citée à trois reprises comme une cause de sortie de la délinquance. Deux répondants citent clairement leurs emplois comme facteurs explicatifs, tandis qu'un autre aborde sa formation. Le soutien des amis a été cité par un seul répondant, tout comme une référence à une compagne.

Facteurs permettant le maintien hors de la délinquance

Comme pour la sortie, les enfants constituent le facteur interpersonnel le plus exprimé spontanément (n = 4). Par exemple, un répondant déclare souhaiter « *leur offrir une autre vie que fut la mienne durant mes années de délinquance* » (répondant17). À nouveau, la famille constitue le deuxième facteur interpersonnel spontanément décrit comme permettant le maintien hors de la délinquance (n = 3). Le soutien d'amis est cette fois cité à deux reprises. Deux références sont faites à une relation amoureuse.

Facteurs intrapersonnels***Question pour la sortie de la délinquance***

Le facteur auquel le plus de répondants ont spontanément fait référence, autant pour cette catégorie que pour l'ensemble des catégories confondues, concerne un calcul coûts-bénéfices (n = 6). Si certaines personnes l'ont exprimé de manière explicite, par exemple en déclarant que « *le jeu n'en vaut pas la chandelle* » (répondant3), d'autres en parlent plus implicitement. C'est le cas d'un répondant qui a par exemple écrit « *j'avais fait assez de conneries qui ne m'ont amené à rien dans la vie, si ce n'est à me dégoûter de ma propre vie inutile* » (répondant17). Une conscientisation de ne pas être heureux et d'une insatisfaction comme moteurs de sortie de la délinquance a été exprimé à trois reprises. Deux répondants ont explicitement dit être sortis de la délinquance à la suite d'un choix personnel.

Question pour le maintien de la désistance

À nouveau, des éléments de réponses référant à un calcul coûts-bénéfices sont les plus fréquemment observés (n = 3). La persévérance et la volonté sont citées à deux reprises. Par exemple, nous pouvons lire « *la volonté, quant on veut on peut :* » (répondant 17).

Facteur de l'âge

Aucune référence n'a spontanément été faite à la question de l'âge ou de la maturation, ni pour la sortie de la délinquance ni pour le maintien hors de celle-ci.

Facteur de l'accompagnement psychosocial*Question pour la sortie de la délinquance*

Un répondant a explicitement cité son suivi comme lui permettant de se maintenir hors de la délinquance.

Question pour le maintien de la désistance

Aucun élément de réponse n'a fait référence à cette catégorie concernant le maintien hors de la délinquance.

Facteurs autres / inclassables*Question pour la sortie de la délinquance*

Deux personnes ont fait référence à des projets personnels pour répondre à cette question, comme la création d'une ASBL pour l'un des répondants. En dehors de cela, tous les éléments de réponses considérés comme « *inclassables* » à cette question sont uniques et il est difficile de les regrouper. Voici quelques exemples cités, à chaque fois par un seul répondant : un éloignement des pairs délinquants, un accès à un logement, l'opportunité de faire de la musique en cellule, la religion, l'arrêt de consommation d'alcool (« *le fait de ne plus boire m'évite de me battre* », répondant 14), passer en justice, reconnaître les faits, aider les autres au travers de bénévolat, un voyage de trois mois qui a entraîné une remise en question, et la prison.

Question pour le maintien de la désistance

Deux personnes ont cité l'éloignement de pairs délinquants comme permettant le maintien hors de la délinquance. Deux autres répondants ont déclaré ne plus être intéressés par le fait de commettre de nouveaux délits (e.g. « *mon ancienne vie ne me dit plus rien* », répondant 4). Pour le reste des éléments de réponses de facteurs autres, le même constat est

de mise concernant l'individualité des réponses : le sport, ne pas se définir par actes (« *Les faits que j'ai commis n'ont jamais défini qui je suis et quand on s'en rend compte, cela permet d'avancer* », répondant 9), la pratique régulière d'un art martial comme stratégie pour éviter de se battre hors de ce cadre, une meilleure estime de soi et un respect de soi (« *j'ai une plus belle estime de ma personne et quand on se respecte le reste suis* », répondant 14), et constater du changement dans sa situation.

4.4.2 Résultats quantitatifs

Cette partie présente les résultats obtenus aux analyses quantitatives des mesures prises dans la troisième partie du questionnaire. Pour rappel, les différents facteurs explicatifs de la désistance mis en évidence par la littérature, ainsi que ceux que nous souhaitons investiguer à titre personnel, ont été proposés sous forme d'items aux répondants. L'impact de chaque facteur a été décliné en deux items : l'un questionnant l'impact du facteur sur la sortie de la délinquance, l'autre questionnant l'impact du facteur sur le maintien hors de la délinquance. Les items ont été construits sous forme de phrases auxquelles les répondants devaient accorder leur degré d'accord au moyen d'une échelle de Likert en cinq points (1, pas du tout d'accord à 5, tout à fait d'accord).

Les mesures de cette partie quantitative ont été calculées à l'aide du Statistical Package for Social Sciences (SPSS) dans sa version 24.0.0, logiciel propriétaire d'IBM. Un seuil d'erreur de .05 a été utilisé pour toutes les analyses réalisées.

Un calcul des α de Cronbach a été effectué afin de vérifier que les items regroupés par catégories de facteurs sont suffisamment corrélés entre eux pour que l'échelle dispose d'une validité interne suffisante. Dans le cas présent, nous attendons des valeurs supérieures à .70 dans toutes les catégories créées, excepté celle des facteurs « *autres* », puisqu'elle rassemble des items divers qui ne sont pas forcément liés. Les résultats mettent en évidence que toutes les catégories ont obtenu le seuil escompté, sauf la catégorie des facteurs interpersonnels pour les items concernant le maintien hors de la délinquance ($\alpha = .51$). Au vu de la part trop importante d'informations qu'aurait suscité l'élimination d'items pour le faire augmenter, et ce sans garantir pour autant d'obtenir un α supérieur à .70, il a été

décidé de tout de même procéder aux analyses. Ce faible α est probablement imputable à la petite taille de notre échantillon ($N = 17$).

Nous commencerons par présenter une analyse descriptive des résultats obtenus item par item de la troisième partie du questionnaire. Ensuite, nous répondrons aux hypothèses posées en début de chapitre.

Analyse descriptive

La table 2 reprend l'ensemble des facteurs investigués par les items qui ont composés la troisième partie du questionnaire.

	Sortie			Maintien		
	de délinquance			hors délinquance		
	n	M	SD	n	M	SD
Facteurs interpersonnels						
Emploi stable	12	3.92	1.24	11	3.27	1.85
Reprise de formation	13	3.62	1.61	13	3.23	1.54
Relation de couple stable	15	3.60	1.64	15	3.40	1.77
Avoir des enfants	11	4.00	1.49	11	3.91	1.45
Avoir une famille	15	3.60	1.72	15	3.07	1.71
Soutien familial	15	3.93	1.62	15	3.40	1.64
Entourage non familial	17	3.71	1.53	17	3.59	1.46
Soutien de l'entourage	16	3.88	1.15	16	3.50	1.41
Déménager	14	2.57	1.60	14	2.57	1.51
Évènement de vie positif	14	3.86	1.56	14	3.86	1.56
Facteurs intrapersonnels						
Réflexion parcours délinquant	17	4.41	1.06	17	4.24	1.20
Capacités de communication	17	3.82	1.24	17	3.88	1.26
Gestion des émotions	16	3.94	1.29	16	3.81	1.28
Estime de soi	17	3.94	1.03	17	3.82	1.19
Confiance en soi	17	3.88	1.36	17	3.65	1.50

Suite...

	Sortie de délinquance			Maintien hors délinquance		
	n	M	SD	n	M	SD
Motivation à changer de vie	17	4.35	1.32	17	4.35	1.32
Facteurs de suivi psychosocial						
Psychologue pendant prison	2	1.50	0.71	13	2.77	1.64
Psychologue après prison	14	2.50	1.45	13	2.54	1.56
Service d'aide à la réinsertion	13	2.46	1.66	13	2.62	1.85
Facteur de l'âge						
Prendre de l'âge et murir	17	3.88	1.17	17	3.65	1.41
Facteurs autres						
Aller en prison	14	3.14	1.70	14	3.07	1.89
Entendre témoignages	15	2.67	1.23	15	2.47	1.25
Partager son expérience	13	2.92	1.50	14	2.79	1.53
Bons rapports avec la justice	17	3.06	1.71	17	2.76	1.68
Logement stable et sûr	16	3.50	1.60	16	3.44	1.78
Religion	14	2.29	1.64	15	2.20	1.61
Faire le bien autour de soi	17	3.59	1.42	17	3.65	1.42
Finances	17	2.35	1.54	17	2.24	1.48

TABLE 2: n : nombre d'individus concernés par l'item [17 = 100% ; 16 = 94.12 % ; 15 = 88.24% ; 14 = 82.35% ; 13 = 76.47% ; 12 = 70.59% ; 11 = 64.71% ; 10 = 58.82% ; 9 = 52.94% ; 8 = 47.06% ; 7 = 41.18% ; 6 = 35.29% ; 5 = 29.41% ; 4 = 23.53% ; 3 = 17.65% ; 2 = 11.76% ; 1 = 5.88%] ; M : moyenne ; SD : écart type

Pour chaque item, l'endossement (*i.e.* le nombre de répondants concernés), la moyenne des scores obtenus et l'écart-type sont communiqués. L'échelle de Likert étant en cinq points, les scores des moyennes peuvent varier de 1 (pas du tout d'accord) à 5 (tout à fait

d'accord). Pour rappel, la structure de tous les items est la même : le facteur est suivi de la mention « *m'a permis de sortir de mon parcours délinquant* » ou « *me permet de me maintenir hors de la délinquance* » selon la dimension qu'il investigate.

Facteurs interpersonnels

- Sortie : l'endossement des items de cette échelle est assez hétérogène. L'item relatif au fait d'avoir des enfants et le moins endossé et concerne 64.71% de l'échantillon ($n = 11$). Cependant, c'est celui qui obtient la moyenne la plus élevée de cette catégorie ($M = 4.00$, $SD = 1.49$), suivi du soutien familial ($M = 3.93$, $SD = 1.62$), et du fait d'occuper un emploi stable ($n = 12$, $M = 3.92$, $SD = 1.24$). Ces items ont été considérés comme ayant permis la sortie de la délinquance par les répondants. L'item relatif au fait d'avoir déménagé obtient la moyenne la plus petite de cette catégorie ($n = 14$, $M = 2.57$, $SD = 1.60$).
- Maintien : l'item relatif aux enfants obtient ici aussi la moyenne la plus élevée ($M = 3.91$). Les autres facteurs privilégiés sont un événement de vie positif (une naissance, un mariage ou encore l'obtention d'un CDI sont des exemples donnés par les répondants) et le soutien de l'entourage non-familial.

Facteurs intrapersonnels

- Sortie : les facteurs intrapersonnels sont très bien endossés par les répondants. À l'exception de la gestion des émotions ($n=16$), tous les items de cette catégorie sont endossés par la totalité de l'échantillon ($N = 17$). Les items obtenant les moyennes les plus hautes sont ceux relatifs au fait de réfléchir et comprendre le parcours délinquant ($M = 4.41$, $SD = 1.06$) et à la motivation de changer de vie ($M = 4.35$, $SD = 1.32$). La moyenne minimum obtenue à un item de cette échelle est de 3.82 ($SD = 1.24$), et concerne l'item relatif à la gestion des émotions (« *apprendre à gérer mes émotions m'a permis de sortir de mon parcours délinquant* »). Les moyennes des items de cette échelle semblent montrer une tendance de la part des répondants à considérer ces facteurs comme importants dans leur sortie de la délinquance.

- Maintien : la réflexion sur le parcours délinquant ($M = 4.24$, $SD = 1.20$) et la motivation à changer de vie ($M = 4.35$, $SD = 1.32$) obtiennent également les moyennes les plus élevées pour la dimension du maintien hors de la délinquance.

Facteur de suivi psychosocial

En raison d'un problème logistique lors de l'impression du questionnaire, l'item évaluant l'impact du suivi psychologique durant l'incarcération n'a pas pu être investigué. En moyenne, les répondants n'estiment pas que ce facteur a eu un impact favorable sur la sortie de la délinquance ni sur le maintien hors de celle-ci. Des pistes d'interprétation de ces résultats seront proposées au point 4.5. Discussion.

Facteur de l'âge

Le facteur de l'âge concerne forcément tous les répondants ($N=17$). La moyenne de cet item est de 3.88 ($SD=1.17$) pour la sortie de la délinquance et 3.65 ($SD = 1.41$) pour le maintien hors de celle-ci. Ces résultats semblent indiquer que les répondants ont tendance à considérer que prendre de l'âge et murir comme étant entre neutre ou plutôt d'accord.

Facteurs autres

- Sortie : partager son expérience de désistant, en tendre des témoignages de désistants, la religion et les moyens financiers des répondants semblent ne pas être considérés comme ayant favorisé la sortie de la délinquance. À l'inverse, les répondants ont davantage eu tendance à estimer qu'un accès à un logement stable et sûr et tenter de faire le bien autour de soi ont favorisé la sortie de la délinquance.
- Maintien : globalement, les mêmes observations se font concernant les facteurs relatifs au maintien hors de la délinquance.

Les facteurs composants cette catégorie seront davantage discutés dans le point 4.5. Discussion.

Hypothèses 1 et 2

Nous avons formulé l'hypothèse que des facteurs explicatifs différents sont attribués au moment de la sortie de la délinquance et au moment du maintien hors de celle-ci (hypothèse 1). Ensuite, nous avons émis l'hypothèse que les répondants n'accordent pas la même importance aux différentes catégories de facteurs (hypothèse 2). Pour vérifier ces

hypothèses, nous avons utilisé un General Linear Model (GLM) à mesures répétées à deux facteurs : le timing (sortie *vs* maintien) et les catégories de facteurs (facteurs interpersonnels *vs* facteurs intrapersonnels *vs* facteur de l'âge *vs* facteur suivi psychosocial *vs* facteurs autres). Un GLM nous permet de répondre à ces deux hypothèses à la fois.

Effet	<i>F</i>	ddl	p-valeur	Taille de l'effet (η^2)
Timing	1.10	1, 13	0.31	0.08
Catégories de facteurs	8.43	1, 13	0.01	0.40
Interaction entre SM et CF	3.62	1, 13	0.08	0.22

TABLE 3: Test des contrastes intrasujets

Nous pouvons constater que l'effet principal des catégories de facteurs est significatif ($F(1, 13) = 8.43, p = .01$), ce qui signifie que les répondants ont noté différemment les items proposés, selon qu'ils appartiennent à l'une ou l'autre des cinq catégories de facteurs établies. Autrement dit, au moins une des catégories de facteurs a été estimée comme étant significativement plus importante par les répondants. L'effet principal de timing n'est quant à lui pas significatif ($F(1, 13) = 1.10, p = .31$). Les répondants n'ont donc pas noté de façon significativement différente les items proposés selon qu'ils questionnent leur influence sur la sortie de la délinquance ou le maintien hors de celle-ci. Enfin concernant l'effet d'interaction entre les catégories de facteurs et le timing, une tendance vers la significativité est observée ($F(1, 13) = 3.62, p = .08$).

Afin d'illustrer ces résultats, des graphiques errorbar (barres d'erreurs) sont présentés. Ils reprennent la moyenne de chaque catégorie de facteurs. Les moyennes sont entourées de barres qui représentent les intervalles de confiance à 95% autour de la celle-ci. Le graphique représentant l'effet principal des catégories de facteurs sans distinction du timing (figure 2) met en évidence que les facteurs intrapersonnels obtiennent la moyenne la plus élevée, ce qui signifie que les répondants ont estimé cette catégorie comme plus importante. L'âge arrive en deuxième position, suivi des facteurs interpersonnels. Les facteurs autres et les

facteurs de suivi psychosocial semblent être considérés comme moins importants pour l'échantillon.

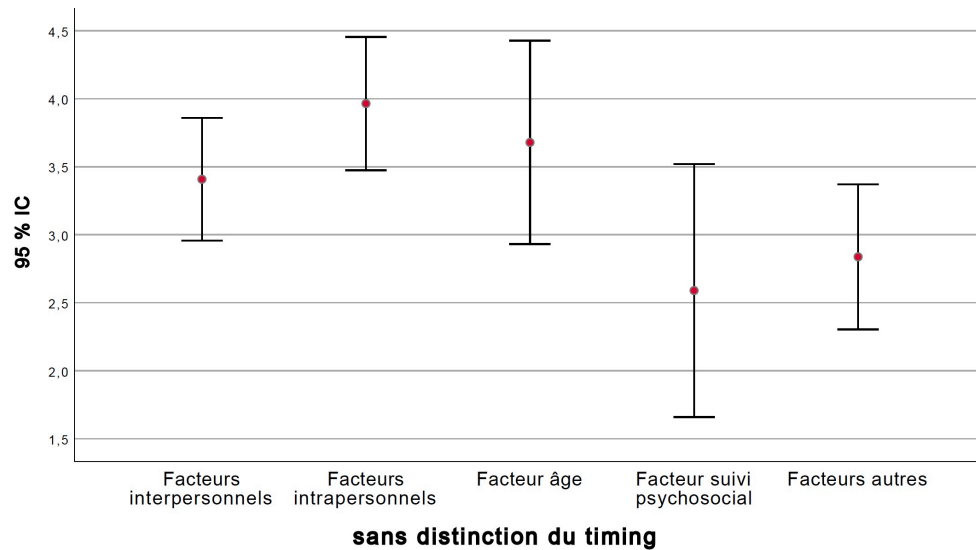


FIGURE 2. Effet principal des catégories de facteurs sans distinction du timing

Les graphiques 3 et 4 permettent d'observer l'importance accordée par les répondants aux différentes catégories de facteurs selon le timing, c'est-à-dire concernant la sortie de la délinquance (figure 3) et le maintien hors de la délinquance (figure 4). La même structure que la figure 2 est observée. Cependant, ces graphiques montrent des différences entre la sortie et le maintien peu marquées, ce qui est congruent avec les résultats obtenus, à savoir que l'effet du timing n'est pas significatif. Nous privilégions donc la lecture de la figure 2.

Le GLM à deux facteurs effectué précédemment nous a permis de constater qu'au moins une différence significative existe entre les moyennes des différentes catégories de facteurs. Afin de préciser cette information et de déterminer quelles catégories de facteurs sont concernées, un GLM à un facteur, les catégories de facteurs, a été effectué. Une correction de Bonferroni a été utilisée pour comparer les effets principaux. Ce test indique que la seule différence significative de moyennes se situe entre les facteurs interpersonnels et les facteurs intrapersonnels ($p = .021$). La différence moyenne entre ces deux catégories est de $-.557$ ($SD = .145$).

Sur base de ces résultats, nous pouvons déduire que les répondants considèrent les facteurs intrapersonnels comme significativement plus importants concernant la désistance

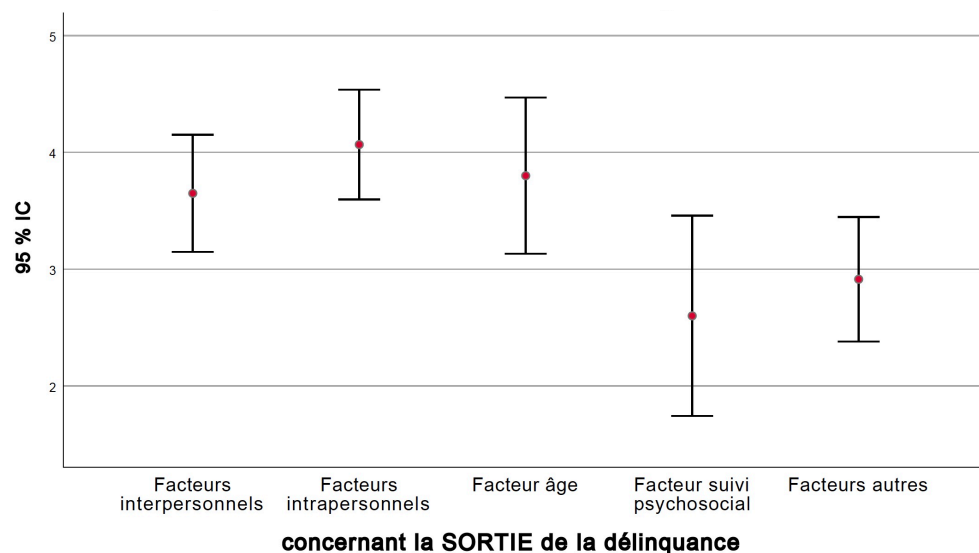


FIGURE 3. Effet principal des catégories de facteurs pour la sortie de la délinquance

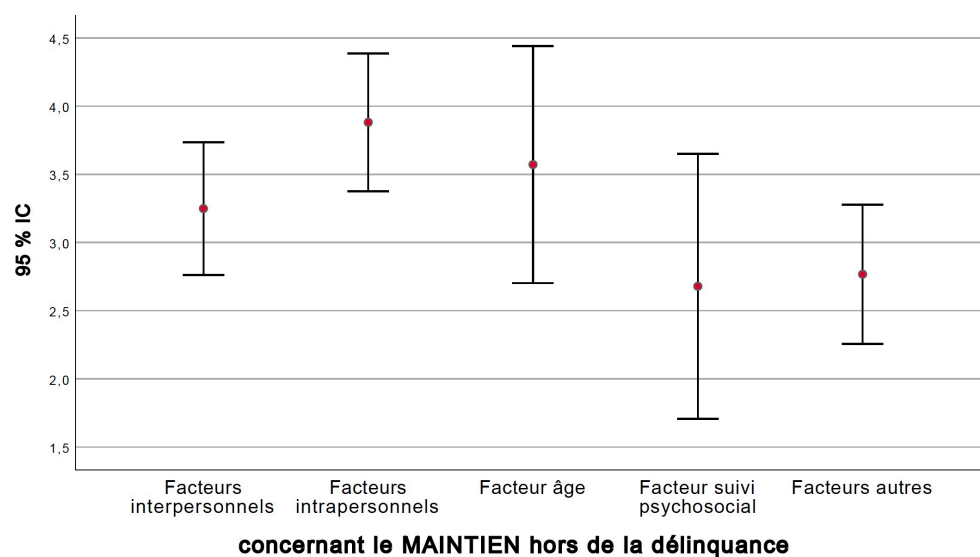


FIGURE 4. Effet principal des catégories de facteurs pour le maintien hors de la délinquance

que les facteurs interpersonnels. Il convient de préciser que le test de sphéricité de Mauchly n'a pas permis de vérifier l'homogénéité ($p < .01$). La normalité et l'indépendance sont valides.

Étant donné que l'effet principal de timing (sortie vs maintien) n'a pas pu être vérifié, les analyses suivantes ne seront pas effectuées en séparant les facteurs selon cette distinction.

Hypothèse 3

Nous avons posé l'hypothèse selon laquelle il existe une relation entre l'âge des répondants et l'importance qu'ils accordent au facteur lié à l'âge et à la maturation. Plus précisément, nous sommes partis de l'idée que les répondants plus âgés accordent plus d'importance à ce facteur que les plus jeunes répondants. Pour valider cette supposition, nous avons effectué une régression linéaire simple. La variable dépendante est le facteur lié à l'âge (sans distinction du timing sortie vs maintien). La variable indépendante est l'âge des répondants.

Concernant les conditions d'applications, les résidus n'ont pas l'air égaux sur toutes les valeurs prédites standardisées, ce qui indique que l'homogénéité du modèle n'est pas satisfaisante. La normalité a été préalablement vérifiée, ainsi que l'indépendance.

À propos de l'ajustement, nous observons que le R^2 est extrêmement faible ($R^2 = .01$) et que le test d'ajustement n'est pas significatif ($F(1, 15) = .12, p = .74$). Ces résultats ne nous permettent pas d'affirmer que le modèle selon lequel l'âge (X) prédit les scores obtenus à la catégorie du facteur de l'âge (Y), car il n'est pas significativement différent d'un modèle où les valeurs de Y seraient prédites par la moyenne.

Enfin, l'analyse des effets montre un coefficient de l'âge qui n'est pas significativement différent de 0 ($t(15) = -.339, p = .739$).

Hypothèse 4a : durée de la délinquance

L'hypothèse formulée postule l'existence d'une relation entre la durée de la délinquance (*i.e.* le nombre d'années durant lequel le répondant a commis des actes) et l'importance subjective accordée par les répondants aux catégories de facteurs impliquées dans la désistance. Une régression linéaire simple a été effectuée pour vérifier cette supposition. La variable dépendante est la durée de la délinquance (calculée en soustrayant l'âge lors du premier fait commis à l'âge lors du dernier fait commis et la variable indépendante est la catégorie de facteurs (sans distinction du timing sortie vs maintien). Le test d'ajustement du modèle n'étant pas significatif ($F(5, 8) = 2.862, p = .090$), nous ne pouvons pas affirmer que le modèle prédit significativement mieux la durée de la délinquance qu'un

modèle qui ne comprend que la moyenne. Notons néanmoins que ce modèle tend vers une significativité ($p = .090$). Le R^2 est satisfaisant ($R^2 = .641$).

Concernant les effets, deux catégories de facteurs obtiennent une p-valeur significative. La table 4 montre un effet significatif négatif de la catégorie des facteurs interpersonnels ($\beta = -2.054, p = .010$) et un effet significatif négatif de la catégorie des facteurs interpersonnels ($\beta = 1.468, p = .018$). Ces résultats signifient que les répondants qui ont estimé la catégorie de facteurs interpersonnels comme plus déterminante dans leur désistance ont une délinquance plutôt courte. À l'inverse, la catégorie des facteurs intrapersonnels a davantage été privilégiée par des répondants qui ont connu une plus longue période de délinquance.

Modèle	Coef. non standardisés		Coef. standardisés		
	B	Erreur standard	β	t	p-valeur
Facteurs interpersonnels	-24.381	7.301	-2.054	-3.339	0.010
Facteurs intrapersonnels	16.052	5.436	1.468	2.953	0.018
Facteurs de l'âge	2.831	1.84	0.395	1.538	0.163
Facteurs de suivi psychosocial	3.594	2.306	0.623	1.559	0.158
Facteurs autres	1.395	3.289	0.139	0.424	0.683

TABLE 4: Coefficients obtenus par la régression linéaire

Hypothèse 4b : temps écoulé depuis les faits

Dans la même logique que celle utilisée pour l'hypothèse précédente, nous avons postulé qu'il existe une relation entre le temps écoulé depuis les derniers faits commis par les répondants et l'importance subjective qu'ils accordent aux catégories de facteurs. Nous avons également effectué une régression linéaire simple. La variable dépendante est le temps écoulé depuis les derniers faits (calculée en soustrayant l'âge lors du dernier fait commis à l'âge des répondants). La variable indépendante est la catégorie de facteurs (sans distinction du timing sortie vs maintien).

L'ajustement montre un R^2 acceptable ($R^2 = .456$). Cependant, les résultats ne sont pas significatifs ($F(5, 8) = 1.341, p = .339$), ce qui ne permet pas d'écarter l'hypothèse nulle selon laquelle ce modèle n'est pas meilleur que la moyenne pour prédire les valeurs obtenues pour la variable dépendante des catégories de facteurs. Le modèle n'est pas suffisamment ajusté pour en déduire qu'une relation existe entre le temps écoulé depuis les faits et les scores d'importance attribués aux catégories de facteurs. De plus, aucune des p-valeurs des effets des cinq catégories de facteurs n'est significative.

Hypothèse 5 : type de faits

Nous avons posé l'hypothèse qu'il n'existe pas de relation entre les différents types d'actes délinquants commis et l'importance subjective que les désistants accordent aux catégories de facteurs, exception faite pour les infractions à caractère sexuel. Un seul répondant est l'auteur d'infractions à caractère sexuel, ce qui ne nous permet pas de calculer des statistiques pour ce type de faits. Seules les catégories d'atteinte à la personne, à la propriété et à la loi relative aux stupéfiants ont donc été utilisées pour cette analyse. Pour vérifier cette hypothèse, un GLM à deux facteurs a été utilisé, dont un facteur intrasujet (within-subjects) pour les mesures répétées, à savoir les catégories de facteurs (facteurs interpersonnels vs facteurs intrapersonnels vs facteur de l'âge vs facteur suivi psychosocial vs facteurs autres), et un facteur intersujet (between-subject), pour les mesures non répétées que sont les types de faits (atteinte personne vs atteinte propriété vs atteinte stupéfiants).

Les résultats ne révèlent aucun effet significatif, principal ou d'interaction. En l'absence de significativité, nous ne sommes pas en mesure d'écarter l'hypothèse nulle selon laquelle il n'existe pas de relation entre le type de faits commis et les catégories de facteurs estimées importantes pour les répondants. Cela va dans le sens de l'hypothèse 5, qui avançait qu'aucune relation entre ces facteurs ne serait observée.

4.5 Discussion

4.5.1 Interprétation des résultats et mise en lien avec la théorie

La première partie de ce travail a mis en évidence que les deux grands courants théoriques relatifs à l'étude de la sortie de la délinquance considèrent chacun un type

différent de facteurs explicatifs de la désistance. Certains auteurs, comme Sampson et Laub (2003), privilégient l'explication d'une sortie de la délinquance par défaut et ne la considèrent pas comme un processus conscient et volontaire. Ils ont trouvé que les facteurs sociaux et structurels, tels que les liens familiaux, sont centraux dans les explications de la désistance. D'autres auteurs défendent au contraire que la désistance prend ses racines dans un choix personnel, raisonné et rationnel de l'individu (*e.g.* Bushway et Paternoster, 2009), et ont démontré que les facteurs intrapersonnels sont plus explicatifs que les facteurs sociaux ou structurels. Si ces deux approches ont souvent été présentées comme s'opposant l'une à l'autre, il est intéressant de constater que, dans notre recherche empirique, les répondants ont cité de façon prépondérante la famille et un choix personnel. Ces deux facteurs explicatifs correspondent aux éléments phares des deux approches : la famille pour les théories sociales et structurelles, et le choix personnel pour celles se fondant sur les indicateurs intrapersonnels. Nos résultats qualitatifs montrent que le même nombre de répondants cite la famille et un choix raisonné comme ayant été déterminants pour sortir de la délinquance et se maintenir hors de celle-ci ($n = 8$ pour chacun des facteurs, soit 47.06%). C'est donc la même proportion de répondants qui met ces deux facteurs en discussion pour expliquer leur désistance. Si les résultats qualitatifs et quantitatifs expriment tous les deux l'importance des deux catégories de facteurs (interpersonnels et intrapersonnels) pour expliquer la désistance, les résultats quantitatifs mettent cependant en évidence que les facteurs intrapersonnels sont privilégiés par les répondants. Sur cette base, nous estimons que les théories interactionnistes qui tendent à considérer ces différents types de facteurs de façon intégrative sont les plus pertinentes pour étudier notre sujet de recherche. Par ailleurs, parmi les observations qui se dégagent de nos résultats, nous avons trouvé que la durée du parcours délinquant que les répondants ont entretenu a influencé leur vision vis-à-vis de ces deux catégories de facteurs. Nos analyses ont montré que ceux dont la période de délinquance a duré plus longtemps ont tendance à privilégier les facteurs intrapersonnels pour expliquer leur désistance. À l'inverse, ceux qui ont commis des actes délinquants durant un laps de temps plus court, favorisent les facteurs explicatifs de nature interpersonnelle. Une mise en lien avec la théorie fournit une piste d'interprétation de

cette observation. Au début de ce travail, la question de la durée de la délinquance a été envisagée grâce aux travaux de Moffitt (1993) et Born (2002). Ceux-ci ont mis en évidence une distinction entre la délinquance transitoire la délinquance persistante. Ces deux types de délinquance recouvrent des enjeux et des origines assez différents, notamment dans les motivations à commettre des actes délinquants. Une délinquance transitoire ne marque pas les individus de la même manière qu'une délinquance persistante. En se basant sur les résultats observés dans notre recherche, nous émettons l'hypothèse que des causes différentes de délinquances peuvent entraîner des conséquences différentes au moment de la sortie de délinquance. Les facteurs interpersonnels sont évidemment nécessaires pour l'ensemble des personnes souhaitant sortir de la délinquance. Néanmoins, nous constatons que pour les persistants, les facteurs intrapersonnels sont davantage nécessaires pour mettre fin à la délinquance. Nous faisons l'hypothèse que ce constat est lié aux impacts hautement néfastes que la délinquance a eu sur leur parcours de vie. Les relations entre la désistance et l'âge, le type de faits commis, le temps écoulé depuis les derniers faits commis ou encore l'appartenance à une bande n'ont pas pu être confirmées par nos résultats. En raison du peu d'informations que ces observations nous ont fourni et parce que nous souhaitons privilégier la discussion et l'interprétation des résultats significatifs que nous avons obtenus, nous ne nous étendrons pas sur ces sujets.

Il apparaît à présent intéressant de mettre en discussion les items que nous avons décidé d'investiguer dans notre partie empirique et qui n'étaient pas abordés dans la littérature scientifique parcourue, ou qui ne constituaient pas des éléments centraux pour ces auteurs. Sur base de notre expérience personnelle et professionnelle (*e.g.* stages en prison), nous avons voulu questionner l'impact d'une prise en charge psychosociale sur le processus de désistance. Au vu des discours qu'il nous a été permis d'entendre de la part de certains détenus dans le cadre d'entretiens psychologiques, il nous semble évident que l'accompagnement dans un cheminement d'introspection peut impacter le processus de désistance. Même si, pour des raisons logistiques expliquées précédemment, l'item questionnant l'impact d'un suivi psychologique pendant l'incarcération sur la sortie de la délinquance n'a pas pu être investigué, ce même item concernant le maintien hors de la

délinquance a pu l'être. Celui-ci a divisé les répondants. En effet, six personnes ont exprimé leur désaccord quant au fait qu'un suivi psychologique durant l'incarcération leur permet de se maintenir hors de la délinquance et six personnes également expriment leur accord. Cet item présente des limites méthodologiques à prendre en considération. Le manque de précision concernant la nature du suivi psychologique ou l'absence de possibilité d'explications en sont des exemples. Nous proposons comme piste d'interprétation de ce résultat que la nature et la qualité de la relation entre les sujets et leurs psychologues ont joué un rôle déterminant dans leur réponse à cet item. À titre d'exemple, nous pouvons supposer que l'impact d'un suivi psychologique n'est pas le même selon que celui-ci soit contraint ou volontaire (plus d'informations concernant les différents types de suivis psychologiques en prison sont disponible dans l'annexe I). Si des recherches approfondies sur le sujet mériteraient d'être effectuées, nous restons d'avis qu'un accompagnement psychosocial péri- et post-carcéral adapté à l'individu peut avoir un effet bénéfique sur le processus de désistance à long terme. Ces accompagnements ne sont pas le seul travail des psychologues. Nous sommes convaincus que les autres intervenants psychosociaux tels que les assistants sociaux, les assistants de justice ou encore les psychiatres participent également de façon considérable à l'accompagnement des personnes impliquées dans un processus de désistance, ou qui l'envisagent. Par ailleurs, nous avons construit un item dans le but d'évaluer la mesure dans laquelle les répondants considèrent avoir effectué un travail sur eux-mêmes (« *J'ai l'impression d'avoir fait un travail sur moi-même, notamment en apprenant à mieux me connaître* »). Le score moyen de cet item est de 4.59, ce qui signifie que les répondants ont largement marqué leur accord avec cet énoncé. Plus précisément, sur les 17 répondants, 11 ont déclaré être tout à fait d'accord, cinq plutôt d'accord et seul un a répondu neutre. Ce résultat apporte une information supplémentaire à nos yeux, même s'il n'est pas questionné ici comme un facteur de désistance en tant que tel, mais plutôt comme l'indicateur d'un travail d'introspection. Cet énoncé était suivi d'un item questionnant la mesure dans laquelle un accompagnement psychologique a pu favoriser ce travail (« *Ce travail sur moi-même a été facilité par mes rencontres avec un.e psychologue* »). Parmi les 14 répondants concernés par cet item, 57.2% expriment que

leurs rencontres avec un psychologue a facilité le travail entrepris sur eux-mêmes (quatre sont tout à fait d'accord et quatre sont plutôt d'accord) contre 35.7% qui marquent leur désaccord vis-à-vis de cet énoncé (trois ne sont pas du tout d'accord et deux sont plutôt pas d'accord). Un individu s'est prononcé neutre.

Enfin, même s'ils n'ont pas été présentés dans la partie théorique de ce travail, d'autres facteurs méritent d'être discutés. À partir des items soumis aux répondants, nous nous contenterons ici de les mettre en discussion sous la forme de questions qui pourraient être des prolongements intéressants de notre démarche. (1) Partager et témoigner de son parcours de vie auprès d'autres personnes a-t-il un impact sur le processus de désistance ? De même, entendre ou recevoir le témoignage du parcours de vie d'un désistant peut-il participer au processus de désistance ? (2) Réfléchir et comprendre le parcours délinquant permet-il d'y mettre un terme ? (3) Tenter de faire le bien autour de soi, par exemple par le biais de volontariat, peut-il aider un individu à rester désistant ? (3) Les croyances religieuses de l'individu influencent-elle le processus de désistance ? (4) La qualité des rapports entretenus avec les représentants de justice a-t-elle un impact déterminant sur la désistance ? L'analyse descriptive des items fournie au point 4.4.2. Résultats quantitatifs et la table 2 du même point rendent compte de la position des répondants concernant l'importance de ces facteurs. Nous pensons que chacun d'eux pourrait constituer l'objet de recherches plus approfondies.

4.5.2 Que retirer de cette recherche ?

Sur base des résultats obtenus, nous pouvons tirer un premier constat. À l'inverse des résultats de Sampson et Laub (2003), les nôtres mettent en évidence, pour une bonne partie d'entre eux, la présence claire et explicite de « *scénario de rédemption* ». Cette observation se vérifie autant dans les réponses qualitatives que quantitatives. Néanmoins, les facteurs sociaux chers à ces auteurs gardent une part importante du discours de nos répondants. Nos résultats nous amènent à considérer que les facteurs psychologiques et sociaux fonctionnent plutôt en interaction, en parallèle. Notre étude ne permet pas de démontrer la nature des liens de causalité entre ces deux types de facteurs (s'il y en a une) et ne cherche par ailleurs pas à le faire. Ce qui nous importe c'est que les deux facteurs font

partie intégrante de l'avis des désistants. Notre travail invite à dépasser la simple discussion sur la prédominance des facteurs inter ou intra personnels pour expliquer la désistance en privilégiant la démarche intégrative des études interactionnistes. La pertinence de cette approche est validée dans les réponses formulées par les répondants de notre étude.

Notre recherche n'a pas donné de résultats statistiques suffisamment significatifs pour étayer les facteurs qui permettent à un individu de sortir de la délinquance et de se maintenir hors de celle-ci. Au-delà de la frustration liée aux limites de notre démarche, nous sommes convaincus de la pertinence de poursuivre ce travail. Notre postulat de départ était de donner la parole aux désistants. Cette recherche nous renforce dans l'idée que l'étude de la désistance se fait avant tout au départ du vécu des principaux concernés, en tant qu'experts de leurs vécus.

4.5.3 Apports et limites

Bien que leur nombre ait augmenté de manière exponentielle ces dernières années (Stoll & Jendly, 2018), les recherches sur la sortie de la délinquance restent encore peu nombreuses comparativement à celles menées sur l'entrée dans la délinquance. À son échelle, ce travail a le mérite d'apporter sa pierre à l'édifice. Il a permis également de constater que la parole est souvent trop peu donnée aux principaux concernés. Nous sommes donc satisfaits d'avoir pu le faire. À l'instar de Maruna et Lebel (2004) qui, dans leur théorie du miroir suggèrent que pour renforcer leur désistance, le changement des individus doit être reconnu par autrui, nous espérons que cette recherche a pu convaincre ses participants que leur statut de désistant leur était reconnu. L'expertise de ces derniers a été le fil rouge de notre raisonnement tout au long de cette recherche, ce que nous estimons être une réelle plus-value de notre travail.

Cependant, les différentes discussions menées dans ce chapitre mettent en évidence plusieurs limites de notre étude. Une première limite est le peu de possibilité d'explications et de nuances dans les réponses formulées par les volontaires de notre enquête. Par exemple, un individu exprimant son désaccord quant au fait que sa famille lui a permis de sortir de son parcours délinquant, considère-t-il que sa famille a constitué un frein à sa désistance, ou veut-il simplement dire que sa famille n'a pas spécialement contribué

à sa désistance ? Privilégie-t-il d'autres facteurs explicatifs ? Ce sont des données dont nous n'avons pas disposé. Une deuxième limite est liée à la taille de notre échantillon qui ne permet pas de traiter les données récoltées de façon statistiquement significative. Nous avons été confrontés à une réelle difficulté de trouver des volontaires pour notre enquête. La garantie du respect de la confidentialité des données n'a pas suffi à rassurer suffisamment de personnes. Ne pas témoigner sur son passé de délinquant et sur le statut de désistant relève peut-être d'une volonté de laisser derrière soi un passé que les individus concernés n'ont pas envie de rouvrir. La confidentialité des parcours judiciaires ne permet pas un accès aisé à un potentiel plus élevé de répondants. La forme écrite du questionnaire exclut peut-être également une partie de la population concernée pour qui le rapport à l'écrit représente une vraie difficulté. Ces suppositions interrogent dès lors la méthode utilisée pour notre partie empirique. Enfin, c'est classiquement lorsque l'on dépouille un questionnaire que l'on se rend compte que des questions sont mal posées ou sont sujettes à plusieurs interprétations. Si le premier testing auprès des détenus de la prison de Marneffe a tout de même permis d'améliorer le questionnaire, il n'a pas été suffisant pour atteindre une version plus optimale encore. À la lecture des résultats, nous nous sommes posé la question de savoir si la première partie de celui-ci n'était pas trop invasive ou confrontante et que dès lors, certaines personnes ont peut-être renoncé à participer à notre travail pour cette raison.

4.5.4 Perspectives futures

Les limites de cette recherche permettent de mettre en évidence de futures perspectives de recherches qui nous paraissent intéressantes. Le sujet mérite d'être étudié plus largement, sous la forme d'entretiens qui permettraient de mettre en évidence les aspects qualitatifs et quantitatifs de façon plus pointue et mieux nuancée. Le sujet mérite de prendre d'autres variables en compte, telles que la dimension interculturelle ou le milieu socio-économique. Enfin, poursuivre l'étude de ce sujet relève, à nos yeux, d'un défi pour permettre aux décideurs en charge de réformes de mieux cibler leurs actions en prenant réellement en compte la réalité du terrain. C'est une véritable recherche-action qui mérite

d'être menée en la matière, où les investigations pourraient également donner la parole à tous les acteurs de terrain, désistants et professionnels du milieu de la délinquance.

5 Conclusion

Il nous a déjà été donné de tirer des conclusions partielles. À ce stade-ci, nous estimons pertinent de mettre en parallèle les principaux apports de ce travail avec un avis plus personnel sur les différents points abordés.

La psychologie de la désistance mérite d'être considérée comme un domaine d'étude à part entière. Elle renforce de manière significative les recherches menées en criminologie concernant la délinquance, et son étude pourrait réellement servir de point d'appui aux décideurs en charge de mener des réformes dans ce domaine. En Europe, la recherche sur la désistance se caractérise actuellement par sa rareté et sa récence, ce qui nous conforte dans l'idée qu'elle doit faire l'objet d'une plus grande attention. Pour ce faire, il paraît essentiel de considérer les désistants comme des partenaires de recherche. Leur rendre une parole trop souvent confisquée durant une incarcération et les légitimer comme experts de l'analyse de leur parcours nous semble incontournable.

Force est de constater qu'en prison, les détenus sont fort livrés à eux-mêmes et que préparer la réinsertion n'est pas chose aisée. Une fois sortis, leur isolement peut encore s'amplifier (nous en tenons comme preuve la difficulté rencontrée à les atteindre pour obtenir leur témoignage), et ce malgré le travail considérable fait sur le terrain par les professionnels en la matière. Ces intervenants sont eux aussi confrontés aux limites d'un système qui n'accorde pas la priorité à cette population et aux enjeux sociétaux qu'elle implique. Pourtant, nous avons pu le constater, sortir de la délinquance et se maintenir hors de celle-ci est possible. Ce processus de désistance s'observe chez de nombreux individus, dont les participants à notre recherche, qui ont pris soin de nous partager leur avis. Leurs témoignages, couplés à la littérature scientifique, nous confortent dans l'idée que ce champ de recherche est imminent et prometteur.

Une recherche-action de grande ampleur mériterait d'être menée. À ce niveau, les scientifiques européens pourraient unir leurs énergies pour proposer des pistes ancrées dans la réalité de notre contexte culturel.

6 Annexe I. Lexique des termes utilisés et spécifiques au thème

Les points de cette annexe sont triés par ordre d'apparition dans le texte du mémoire.

Typologie détaillée des infractions

La loi définit les infractions. Le Code pénal belge en distingue trois types selon la gravité des faits : les contraventions, les délits et les crimes. Ces trois types de faits sont pris en charge par trois tribunaux différents.

- Les contraventions : ce sont les infractions les plus légères. Elles sont gérées par le tribunal de police et entraînent une amende ou un emprisonnement de maximum sept jours. Elles concernent par exemple les infractions au Code de la route, le tapage nocturne ou encore l'ivresse publique.
- Les délits : les délits sont jugés au tribunal correctionnel. Ils peuvent être sanctionnés par une amende, des travaux forcés et/ou par un emprisonnement de minimum huit jours et maximum cinq ans. La tentative de délit est également punissable, mais est sanctionnée par des peines plus légères. Exemples de délits : vol, escroquerie, coups et blessures, abus de confiance, trafic de stupéfiants, recel.
- Les crimes : les crimes constituent les infractions les plus graves. Ils sont jugés par la cour d'assises. Les crimes sont passibles d'un emprisonnement de minimum cinq ans pouvant aller jusqu'à la perpétuité, d'amendes et de travaux forcés. La tentative de crime peut également être sanctionnée. Les peines prévues sont plus légères que pour un crime commis. Exemples de crimes : meurtre, viol, infraction à caractère sexuel sur un mineur.

Source : [https ://www.belgium.be/fr/justice/victime/plaintes_et_declarations/types_d_infractions](https://www.belgium.be/fr/justice/victime/plaintes_et_declarations/types_d_infractions)

Institutions publiques de protection de la jeunesse (IPPJ)

Lorsqu'un mineur a commis un fait qui serait qualifié d'infraction s'il était majeur, le tribunal de la jeunesse peut placer ce jeune dans une IPPJ, pour une durée déterminée. La mission poursuivie par les IPPJ est principalement l'élaboration d'un projet de réinsertion du jeune, qui passe dans un premier temps par le domaine familial, et ensuite par l'axe scolaire, professionnel et institutionnel.

Source : <http://www.aidealajeunesse.cfwb.be/index.php?id=632>

Les alternatives à la détention

Lorsqu'une personne est soupçonnée d'avoir commis une infraction, le juge a deux possibilités : la placer en détention préventive (selon les cas prévus par la loi) ou lui octroyer à cette personne une liberté sous condition, aussi appelée alternative à la détention préventive.

Il existe deux types d'alternatives à la détention préventive, qui peuvent par ailleurs être cumulées : la libération sous caution et la libération sous condition. En cas de non-respect des conditions, le juge peut (re)mettre la personne en détention préventive.

- La libération sans caution : la personne doit payer une caution (qui a assuré sa présence aux stades ultérieurs de la procédure et garantit l'exécution de sa peine).
- La libération sous condition : le juge impose des conditions à respecter (*e.g.* régulièrement rencontrer un assistant de justice, ne plus fréquenter certains lieux, ne pas entretenir de contacts avec la victime).

Source : <http://www.maisonsdejustice.be/>

Modalités de peine alternatives

Lorsqu'une personne est condamnée, mais que le juge estime que l'incarcération n'est pas indispensable pour diverses raisons, des modalités d'exécution alternatives peuvent être prononcées.

- La surveillance électronique constitue une modalité alternative d'exécution de peine. Lorsque le fait commis peut entraîner jusqu'à un an de prison, le tribunal de

police ou le tribunal correctionnel peut condamner la personne à la surveillance électronique. La personne n'est alors pas incarcérée et effectue sa peine à son lieu de résidence, munie d'un bracelet électronique qui contrôle ses déplacements et le respect des horaires imposés.

- Une peine de travail d'intérêt général peut être prononcée par le juge. La personne est alors tenue d'effectuer un travail exécuté gratuitement dans la communauté, durant un nombre d'heures défini au préalable. Dans certains cas, sa réalisation peut permettre l'évitement des poursuites.

Source : [http ://www.maisonsdejustice.be/](http://www.maisonsdejustice.be/)

Maison de justice

L'une des missions des maisons de justice est d'assurer le suivi des auteurs d'infractions dans le but de prévenir la récidive, sur demande des autorités judiciaires. Pour ce faire, les assistants de justice reçoivent de manière régulière les justiciables, selon une fréquence dépendant des conditions qui sont imposées. Plusieurs raisons peuvent mener une personne ayant commis une infraction à devoir être suivi par une maison de justice. Parmi celles-ci, le cas de la liberté anticipée était particulièrement intéressant dans le cadre de cette recherche. En effet, après avoir purgé un tiers de peine (ou deux tiers en cas de récidive), le justiciable peut être remis en liberté sous conditions. Si celle-ci est acceptée, ce dernier sera tenu d'être régulièrement suivi par un assistant de justice, qui s'assurera de sa guidance tout au long de cette modalité.

Source : [http ://www.maisonsdejustice.be/](http://www.maisonsdejustice.be/)

ASBL et service d'aide sociale aux justiciables

Le service d'aide sociale aux justiciables (ASJ) de l'ASBL Aide & Reclassement propose une aide aux personnes sortant de prison et souhaitant se réinsérer. L'aide proposée peut se faire sous différentes formes, par exemple un accompagnement psychosocial ou un accompagnement dans les démarches administratives. Cette ASBL, basée à Huy, est un exemple parmi un vaste réseau de structures d'aide à la réinsertion. L'association

CAAP (concertation des associations actives en prison) endosse la fonction d'organe de concertation des associations qui composent ce réseau.

Sources : <https://aideetreclassement.be/aide-aux-justiciables/>

<http://caap.be>

Les différents types de psychologues en prison

Plusieurs types de psychologues interviennent en prison. Les rôles et missions qu'ils poursuivent les distinguent. Nous abordons ici les psychologues exerçant au sein du service psychosocial (SPS) et au sein des services d'aide aux détenus (SAD).

- Le service psychosocial (SPS) est une équipe pluridisciplinaire mandatée par la justice dont la mission principale est l'évaluation des détenus concernant leurs sorties. Ils rassemblent les résultats de ces évaluations sous la forme d'un rapport destiné aux instances décisionnelles (direction de la prison, tribunal d'application des peines, direction de la gestion de détention). Ce type de suivi se fait davantage sous contrainte dans la mesure où si le détenu veut voir son dossier avancer, il doit collaborer avec le SPS.
- Les psychologues des services externes font la plupart du temps partie de services d'aide aux détenus (SAD). Ils ont une mission de soutien et d'accompagnement psychologique en accord avec la personne. Ils sont soumis à une confidentialité complète (secret professionnel. Généralement, la démarche de la personne à consulter ce type de psychologue est volontaire, bien que dans certaines exceptions elle puisse suivre une obligation du juge.

7 Annexe II. Questionnaire

Questionnaire de mémoire – psychologie de la désistance

Présentation de la recherche

Bonjour,

Dans le cadre de mon mémoire de fin d'études en sciences psychologiques à l'UCLouvain, je m'intéresse au concept de désistance. La désistance désigne l'arrêt d'un parcours de délinquance. Je m'intéresse particulièrement à l'avis des désistants, c'est-à-dire des personnes ayant eu un passé délinquant et qui en sont sortis. L'objectif de ma recherche est de comprendre ce qui a permis à ces personnes de sortir de la délinquance dans un premier temps, et dans un deuxième temps, ce qui leur a permis de s'en maintenir à l'écart. Le questionnaire qui suit vise à répondre à ces questions. Les critères pour y participer sont :

- Être un homme
- Être majeur
- Estimer être sorti de son parcours délinquant.

Ce questionnaire est **anonyme**. Les informations recueillies seront strictement **confidentielles**, aucune information personnelle ne sera transmise à des personnes extérieures à cette recherche. Les informations que vous me transmettez seront anonymisées, c'est-à-dire que toute information qui permettrait d'identifier une personne (vous-même ou quelqu'un d'autre), un lieu ou une date sera retirée lors de la présentation des résultats. Il sera donc impossible de vous identifier.

Certaines questions portent sur votre passé, et peuvent potentiellement faire ressurgir en vous des souvenirs de périodes difficiles. Vous pouvez arrêter de répondre à ce questionnaire à tout moment, sans devoir vous justifier. Sachez cependant que je ne serai pas en mesure de tenir compte de vos réponses si vous n'êtes pas allé au bout des questions.

La passation du questionnaire dure environ 10-15 minutes. Il est constitué de trois parties. Dans la première partie, vous serez invité à répondre à des questions sur votre situation actuelle ainsi que sur la période où vous commettiez des activités délinquantes. Dans la deuxième partie, vous pourrez expliquer avec vos mots comment vous expliquez votre désistance. Dans la troisième et dernière partie, vous serez amené à donner votre avis sur une série d'énoncés concernant votre sortie de délinquance et son maintien.

Durant ce questionnaire, il est attendu que vous répondiez le plus honnêtement possible. Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses, seule votre expérience compte.

Les résultats de cette recherche se baseront sur l'analyse des réponses du groupe de personnes qui aura répondu à ce questionnaire. Si vous souhaitez obtenir plus d'informations sur cette recherche, je répondrai avec plaisir à vos questions. Je suis disponible par mail à l'adresse suivante : alice.eykerman@student.uclouvain.be. Si vous êtes intéressé d'obtenir un retour sur cette étude ou une présentation des résultats globaux, vous pouvez me le faire savoir par mail ou en l'indiquant à la fin du questionnaire en me laissant vos coordonnées.

Votre collaboration m'est précieuse et je vous remercie de me permettre de réaliser ce projet !

Alice Eykerman

Avant de commencer à répondre, veuillez cocher l'affirmation ci-dessous afin de marquer votre consentement à la participation de cette étude.

☐ Je confirme avoir lu et compris la présentation de cette recherche. Je donne mon consentement libre et éclairé pour y participer.

Première partie

Q1) Quel âge avez-vous ?

_____ ans

Q2) Quelle est votre nationalité?

Si vous avez une double nationalité, vous pouvez cocher les deux réponses adéquates.

- | | |
|---------------------------------------|--|
| ☐ Belge | ☐ Turque |
| ☐ Française | ☐ Algérienne |
| ☐ Néerlandaise | ☐ Roumaine |
| ☐ Marocaine | ☐ Autre : _____ |
| ☐ Italienne | |

Q3) Quelle est votre langue maternelle?

Si vous êtes bilingue, vous pouvez cocher les deux réponses adéquates.

- | | |
|--------------------------------------|--|
| ☐ Français | ☐ Turc |
| ☐ Néerlandais | ☐ Roumain |
| ☐ Arabe | ☐ Anglais |
| ☐ Italien | ☐ Autre : _____ |

Q4) Quel est votre état civil actuel ?

- ☐ Célibataire
☐ Marié
☐ Divorcé
☐ Veuf
☐ En couple (précisez depuis combien de temps environ : _____)

Q5) Quel niveau d'étude maximum avez-vous atteint ?

Si vous avez été scolarisé ailleurs qu'en Belgique (en France par exemple), écrivez le niveau d'étude maximum que vous avez atteint dans votre pays dans "autre".

- ☐ Primaire
☐ Secondaire 1^e degré (1^e et 2^e années)

- ☐ Secondaire 2^e degré (3^e et 4^e années)
- ☐ Secondaire 3^e degré (5^e et 6^e années)
- ☐ Promotion sociale
- ☐ Supérieur universitaire
- ☐ Supérieur non universitaire
- ☐ Autre : _____

Q6) Quel est votre statut actuel ?

- ☐ Salarié
- ☐ Indépendant
- ☐ Sans emploi
- ☐ En incapacité de travailler (en raison d'un handicap par exemple)
- ☐ Étudiant
- ☐ Autre : _____

Q7) Quel âge aviez-vous lorsque vous avez commis vos **premiers faits** ?

Renseignez ici l'âge que vous aviez lors de vos premières infractions, même s'il n'y a pas eu de poursuites judiciaires à celles-ci.

_____ ans.

Q8) Quel âge aviez-vous lorsque vous avez eu vos **premières poursuites judiciaires**?

(Interpellation, arrestation, incarcération, placement en IPPJ,...).

_____ ans.

Q9) Lorsque vous étiez **mineur**, avez-vous fait l'objet d'une ou plusieurs des mesures suivantes? *Vous pouvez cocher plusieurs réponses*

- ☐ Un suivi par le SAJ (service d'aide à la jeunesse), suite à des délits que vous avez commis
- ☐ Un suivi par le SPJ (service de protection de la jeunesse), suite à des délits que vous avez commis
- ☐ Une mesure de dessaisissement (c'est-à-dire être jugé comme un adulte quand un mineur a 16 ans ou plus)
- ☐ Un placement en IPPJ (institutions publiques de protection de la jeunesse) ou en établissements pénitentiaires pour mineurs
- ☐ Autre : _____
- ☐ Non

Q10) Quel âge aviez-vous lorsque vous avez commis vos **derniers faits** ?

Renseignez ici l'âge que vous aviez lors de vos dernières infractions, même s'il n'y a pas eu de poursuites judiciaires à celles-ci.

_____ ans.

Q11) Quel âge aviez-vous lorsque vous avez eu vos **dernières poursuites judiciaires** ?

_____ ans.

Q12) Êtes-vous allé en prison ?

☐ Oui

☐ Non

Si vous avez répondu « Non », passez directement à la question 16.

Q13) Dans quel pays avez-vous été incarcéré ?

☐ En Belgique

☐ Autre : _____

Q14) En tout, combien de temps avez-vous passé en prison ?

Précisez si vous parlez en jours, semaines, mois ou années.

Q15) Quelle a été la plus lourde peine pour laquelle vous avez été condamné ?

Précisez si vous parlez en jours, semaines, mois ou années.

Q16) Avez-vous fait l'objet d'une mesure d'internement? (Une mesure d'internement est prononcée auprès d'une personne lorsque la justice le déclare irresponsable de ses délits ou crimes).

☐ Non

☐ Oui

Q17) Si vous n'êtes pas allé en prison, avez-vous bénéficié d'une ou plusieurs alternatives à la détention?

Vous pouvez cocher plusieurs réponses.

☐ Non

☐ Libération sous caution

☐ Libération sous conditions

☐ Surveillance électronique (bracelet)

☐ Travaux d'intérêt général

☐ Autre : _____

Q18) Si vous avez bénéficié d'une ou plusieurs alternatives à la détention, dans quel pays ont eu lieu cette ou ces alternative(s) à la détention ?

☐ Belgique

☐ Autre : _____

Q19) Si vous avez bénéficié d'une ou plusieurs alternatives à la détention, combien de temps a duré cette ou ces alternative(s) à la détention ?

Précisez si vous parlez en jours, semaines, mois ou années.

Q20) Pour quel(s) type(s) de faits avez-vous été poursuivi en justice ?

Vous pouvez cocher plusieurs réponses.

☐ Atteinte contre les personnes (par exemple: coups et blessures, séquestration, meurtre, enlèvement)

☐ Atteinte contre la propriété (par exemple: vol, destruction, abus de confiance, escroquerie, vandalisme)

☐ Infraction(s) à caractère sexuel (par exemple: attentat à la pudeur, viol, attouchement)

☐ Infraction(s) à la loi sur les stupéfiants (consommation ou trafic de stupéfiants)

☐ Autre : _____

Q21) Avez-vous fait partie d'une bande ?

☐ Non

☐ Oui

Q22) Si oui, vos délits ont-ils été commis dans le cadre de cette bande ?

☐ Non

☐ Certains délits mais pas tous

☐ Oui, tous

Q23) Indiquez votre degré d'accord avec la phrase suivante : "j'ai confiance en ma capacité à me maintenir hors de la délinquance"

☐ Pas du tout d'accord

☐ Plutôt pas d'accord

☐ Neutre

☐ Plutôt d'accord

☐ Tout à fait d'accord

Deuxième partie

Répondez aux deux questions suivantes en quelques lignes, avec vos mots.

Q24) Selon vous, qu'est-ce qui vous a permis de sortir de votre parcours délinquant ?

Expliquez votre vision des choses en quelques lignes, avec vos mots.

Q25) Selon vous, qu'est-ce qui vous a permis ou vous permet encore à l'heure actuelle de vous maintenir hors de la délinquance ?

Expliquez votre vision des choses en quelques lignes, avec vos mots.

Troisième partie

Q24) Cochez pour chaque énoncé la case qui correspond le plus à ce que vous pensez.

- Répondez "Neutre" si vous vous sentez neutre ou que vous n'avez pas d'avis sur cette phrase.
- Répondez "Pas concerné" si vous n'êtes pas concerné par la question. Par exemple, pour l'énoncé "Avoir des enfants m'a permis de sortir de la délinquance", si vous n'avez pas d'enfant quand vous avez commencé à sortir de la délinquance, cette phrase ne s'applique pas à votre situation. Cochez donc "Pas concerné".
- Répondez pour chaque affirmation, c'est-à-dire une réponse par ligne.

	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Neutre	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord	Pas concerné
Avoir un emploi stable m'a permis de <u>sortir</u> de mon parcours délinquant.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Avoir un emploi stable me permet de me <u>maintenir</u> hors de la délinquance.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Prendre de l'âge et mûrir m'a permis de <u>sortir</u> de mon parcours délinquant.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Prendre de l'âge et mûrir me permet de me <u>maintenir</u> hors de la délinquance	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Reprendre des études ou une formation m'a permis de <u>sortir</u> de mon parcours délinquant	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Avoir repris des études ou une formation me permet de me <u>maintenir</u> hors de la délinquance.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Être dans une relation de couple stable m'a permis de <u>sortir</u> de mon parcours délinquant.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Être dans une relation de couple stable me permet de me <u>maintenir</u> hors de la délinquance.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Avoir des enfants m'a permis de <u>sortir</u> de mon parcours délinquant.	☐	☐	☐	☐	☐	☐

	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Neutre	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord	Pas concerné
Avoir des enfants me permet de me <u>maintenir</u> hors de la délinquance.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Avoir une famille (parents, frères-soeurs, cousin.e.s, oncles-tantes, ...) m'a permis de <u>sortir</u> de mon parcours délinquant.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Avoir une famille (parents, frères-soeurs, cousin.e.s, oncles-tantes, ...) me permet de me <u>maintenir</u> hors de la délinquance.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Le soutien de ma famille m'a permis de <u>sortir</u> de mon parcours délinquant.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Le soutien de ma famille me permet de me <u>maintenir</u> hors de la délinquance.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Mon entourage non-familial (ami.e.s, connaissances, professionnels psycho-sociaux, ...) m'a permis de <u>sortir</u> de mon parcours délinquant.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Mon entourage non-familial (ami.e.s, connaissances, professionnels psycho-sociaux, ...) me permet de me <u>maintenir</u> hors de la délinquance.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Le fait que des personnes de mon entourage m'aient communiqué qu'elles croyaient en moi et en mes capacités à sortir de la délinquance m'a permis de <u>sortir</u> de mon parcours délinquant.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Le fait que des personnes de mon entourage m'aient communiqué qu'elles croyaient en moi et en mes capacités à sortir de la délinquance me permet de me <u>maintenir</u> hors de la délinquance.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Être allé en prison m'a permis de <u>sortir</u> de mon parcours délinquant.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Être allé en prison me permet de me <u>maintenir</u> hors de la délinquance.	☐	☐	☐	☐	☐	☐

	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Neutre	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord	Pas concerné
Avoir bénéficié d'un suivi psychologique pendant mon incarcération me permet de me <u>maintenir</u> hors de la délinquance.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Avoir bénéficié d'un suivi psychologique après mon incarcération (ou après mon alternative à la détention) m'a permis de <u>sortir</u> de mon parcours délinquant. <i>Par exemple: ASJ (aide sociale aux justiciables), psychologue indépendant, SSM (service de santé mentale), ...</i>	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Avoir bénéficié d'un suivi psychologique après mon incarcération (ou après mon alternative à la détention) me permet de me <u>maintenir</u> hors de la délinquance.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Déménager (de quartier, de ville, ...) m'a permis de <u>sortir</u> de mon parcours délinquant.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Avoir déménagé (de quartier, de ville, ...) me permet de me <u>maintenir</u> hors de la délinquance.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Fréquenter des services d'aide à la réinsertion m'a permis de <u>sortir</u> de mon parcours délinquant.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Fréquenter des services d'aide à la réinsertion me permet de me <u>maintenir</u> hors de la délinquance.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
J'ai l'impression d'avoir fait un travail sur moi-même, notamment en apprenant à mieux me connaître et me comprendre.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Ce travail sur moi-même a été facilité par mes rencontres avec un.e psychologue.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Réfléchir et comprendre mon parcours délinquant m'a permis d'en <u>sortir</u> .	☐	☐	☐	☐	☐	☐

	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Neutre	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord	Pas concerné
Réfléchir et comprendre mon parcours délinquant me permet de me <u>maintenir</u> hors de la délinquance.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Améliorer mes capacités de communication m'a permis de <u>sortir</u> de mon parcours délinquant.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Améliorer mes capacités de communication me permet de me <u>maintenir</u> hors de la délinquance.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Apprendre à gérer mes émotions m'a permis de <u>sortir</u> de mon parcours délinquant.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Apprendre à gérer mes émotions me permet de me <u>maintenir</u> hors de la délinquance.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Travailler sur mon image de moi, améliorer mon estime de moi m'a permis de <u>sortir</u> de mon parcours délinquant.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Travailler sur mon image de moi, améliorer mon estime de moi me permet de me <u>maintenir</u> hors de la délinquance.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Apprendre à me faire confiance et croire en mes capacités à changer m'a permis de <u>sortir</u> de mon parcours délinquant.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Apprendre à me faire confiance et croire en mes capacités à changer me permet de me <u>maintenir</u> hors de la délinquance.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Entendre des témoignages d'anciens délinquants qui s'en sont sortis m'a permis de <u>sortir</u> de mon parcours délinquant.	☐	☐	☐	☐	☐	☐

	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Neutre	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord	Pas concerné
Entendre des témoignages d'anciens délinquants qui s'en sont sortis me permet de me <u>maintenir</u> hors de la délinquance.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Partager mon parcours de vie à d'autres personnes m'a permis de <u>sortir</u> de mon parcours délinquant.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Partager mon parcours de vie à d'autres personnes me permet de me <u>maintenir</u> hors de la délinquance.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Ma motivation à changer de vie m'a permis de <u>sortir</u> de mon parcours délinquant.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Ma motivation à changer de vie me permet de me <u>maintenir</u> hors de la délinquance.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Mes croyances religieuses m'ont permis de <u>sortir</u> de mon parcours délinquant.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Mes croyances religieuses me permettent de me <u>maintenir</u> hors de la délinquance.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Tenter de faire le bien autour de moi m'a permis de <u>sortir</u> de mon parcours délinquant. <i>Par exemple: participer à des activités associatives, faire du bénévolat, aider les autres, ...</i>	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Tenter de faire le bien autour de moi me permet de me <u>maintenir</u> hors de la délinquance.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Entretenir de bons rapports avec les personnes représentant la justice m'a permis de <u>sortir</u> de mon parcours délinquant. <i>Par exemple avec l'assistant.e de justice, avec les juges, ...</i>	☐	☐	☐	☐	☐	☐

	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Neutre	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord	Pas concerné
Entretenir de bons rapports avec les personnes représentant la justice me permet de me <u>maintenir</u> hors de la délinquance. Par exemple avec l'assistant.e de justice, avec les juges, ...	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Un évènement de vie positif particulier m'a permis de <u>sortir</u> de mon parcours délinquant. <i>Précisez le type d'évènement:</i> _____	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Un évènement de vie positif particulier me permet de me <u>maintenir</u> hors de la délinquance. <i>Précisez le type d'évènement:</i> _____	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Mes moyens financiers m'ont permis de <u>sortir</u> de mon parcours délinquant.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Mes moyens financiers me permettent de me <u>maintenir</u> hors de la délinquance.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Un accès à un logement stable et sûr m'a permis de <u>sortir</u> de mon parcours délinquant.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Un accès à un logement stable et sûr me permet de me <u>maintenir</u> hors de la délinquance.	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Si vous souhaitez préciser certaines de vos réponses précédentes ou si vous souhaitez transmettre d'autres informations, vous pouvez le faire ici.

Si vous êtes intéressé de recevoir les résultats globaux de cette recherche, vous pouvez l'indiquer ici également, en n'oubliant pas de me transmettre vos coordonnées (adresse mail par exemple).

Vous pouvez maintenant :

- Vérifier que vous avez bien répondu à toutes les questions
- Glisser le questionnaire dans une enveloppe et la fermer avec le collant, afin que personne n'y ait accès.
- Déposer l'enveloppe fermée à l'accueil.

Je vous remercie d'avoir pris le temps de participer à ma recherche !

8 Bibliographie

- Bandura, A. (1977). Self-efficacy : Toward a unifying theory of behavioral change. *Psychological Review*, 84 (2), 191-215. <http://dx.doi.org/10.1037/0033-295X.84.2.191>
- Barry, M. (2010). Youth offending and youth transitions : The power of capital in influencing change. *Critical Criminology*, 15(2), 185–198.
- Born, M. (2002). Continuité de la délinquance entre l'adolescence et l'âge adulte. *Criminologie*, 35(1), 53-67.
- Born, M., & Glowacz, F. (2017). *Psychologie de la délinquance*. (4^e éd.). Bruxelles : De Boeck Supérieur.
- Clarke, R. V., & Cornish, D. B. (1985). Modeling offender's decisions : A framework for research and policy. In M. Tonry, & N. Morris (Eds.), *Crime and justice : An annual review of research* (Vol. 6, pp. 147–185). Chicago : University of Chicago Press.?
- Cornish, D. B., & Clarke, R. V. (1986). *The reasoning criminal : Rational choice perspectives on offending*. Berlin : Springer-Verlag. ?
- Dermine, P., Dermine, T., Hanseeuw, L., Heymans, J., Prosemans, S. & Hanard, A. (2018). *Nos prisons, un danger pour chacun de nous* [rapport]. Retrieved from https://www.v-g-v.be/assets/uploads/2018/11/groupe-du-vendredi_nos-prisons_rapport_FR.pdf
- Farrall, S. (2012). Brève histoire de la recherche sur la fin des carrières délinquantes. In M. Mohammed (Ed.), *Les sorties de délinquance : Théories, méthodes, enquêtes* (pp.20-43). Paris : La Découverte.

- Gavray, C. (2009). Délinquance juvénile et enjeux de genre. *Interrogations, revue pluri-disciplinaire en sciences sociales-revue en ligne*, 8, 1-11.
- Gavray, C. (2011). Quels enseignements tirer des données de délinquance auto-révélées ? *L'Observatoire*, 19-31.
- Giordano, P. C., Cernkovich, S. A., & Rudolph, J. L. (2002). Gender, Crime and desistance : Toward a theory of cognitive transformation. *American Journal of sociology*, 107 (4), 990-1064.
- Glueck, S., & Glueck, E. T. (1950). *Unraveling juvenile delinquency*. New York : The Commonwealth Fund.
- Heider, F. (1958). *The psychology of interpersonnal relations*. Hoboken, NJ, US : John Wiley & Sons Inc.
- Herzog-Evans, M. (2011). Desisting in France : What probation officers know and do. A first approach. *European Journal of Probation*, 3(2), 29-46.
- Herzog-Evans, M. (2013). Une sortie progressive de la délinquance. *L'humanité*, Retrieved from <https://www.humanite.fr/societe/martine-herzog-evan-une-sortie-progressive-de-la-d-550073>
- Hitlin, S. & Elder, G. H. (2007). Time, Self, and the Curiously Abstract Concept of Agency. *Sociological Theory*, 25, 170-191. <http://doi:10.1111/j.1467-9558.2007.00303.x>

- Kazemian, L. (2007). Desistance From Crime : Theoretical, Empirical, Methodological, and Policy Considerations. *Journal of Contemporary Criminal Justice*, 23(1), 5–27. <https://doi.org/10.1177/1043986206298940>
- Kazemian, L. (2016). What are the most important studies of desistance and what are the future research needs ?. In *Probation* (pp. 35-59). Palgrave Macmillan, London.
- Kazemian, L. & LeBel, T.P. (2012). Réinsertion et sorties de délinquance. In M. Mohammed (Ed.), *Les sorties de délinquance : Théories, méthodes, enquêtes* (pp. 229-254). Paris : La Découverte.
- La Vigne, N. G., Visser, C., & Castro, J. (2004). *Chicago prisoners' experiences returning home*. Washington DC : The Urban Institute.
- Laub, J. H., & Sampson, R. J. (2001). Understanding desistance from crime. In M. Tonry (Ed.), *Crime and justice* (Vol. 28, pp. 1-69). Chicago : University of Chicago Press.
- LeBel, T. P., Burnett, R., Maruna, S., & Bushway, S. (2008). The 'Chicken and Egg' of Subjective and Social Factors in Desistance from Crime. *European Journal of Criminology*, 5(2), 131–159. <https://doi.org/10.1177/1477370807087640>
- Loeber, R. & Le Blanc, M. (1990). Toward a developmental criminology. In M. Tonry & N. Morris (Eds.), *Crime and justice*, (pp.375-473). Chicago : University of Chicago Press.
- Maruna, S. (1997). Going straight : Desistance from crime and life narratives of reform. In A. Lieblich & R. Josselson (Eds.), *The narrative study of lives* (Vol. 5, pp. 59–93). Thousand Oaks, CA : Sage.

- Maruna, S. (2001). *Making good : How ex-convicts reform and rebuild their lives*. Washington, DC : American Psychological Association.
- Maruna, S., Lebel, T. P., Mitchell, N., & Naples, M. (2004). Pygmalion in the reintegration process : Desistance from crime through the looking glass. *Psychology, Crime & Law*, 10(3), 271-281.
- Maruna, S. (2011). Reentry as a rite of passage. *Punishment & Society*, 13(1), 3–28.
doi :10.1177/1462474510385641
- McNeill, F. (2016). Desistance and criminal justice in Scotland. In H. Croall, G. Mooney, & M. Munro (Eds.), *Crime, justice and society in Scotland* (pp. 200–216). London : Routledge. ?
- McNeill, F., Durnescu, I., & Butter, R. (Eds.). (2016). *Probation : 12 Essential Questions*. Springer.
- Meisenhelder, T. (1982). Becoming normal : Certification as a stage in exiting from crime. *Deviant Behavior*, 3(2), 137–153. doi :10.1080/01639625.1982.9967580
- Moffitt, T.E. (1994). Adolescence-limited and life-course persistent antisocial behavior : A developmental taxonomy. *Psychological Review*, 100, 674-701.
- Mohammed, M. (Ed.). (2012). *Les sorties de délinquance : Théories, méthodes, enquêtes*. Paris : La Découverte.

- Morizot, J., & Le Blanc, M. (2007). Behavioral, self, and social control predictors of desistance from crime : A test of launch and contemporaneous effect models. *Journal of Contemporary Criminal Justice*, 23(1), 50-71.
- Observatoire International des Prisons. (2016). *Notice 2016 : Pour le droit à la dignité des personnes détenues*. Bruxelles.Retrieved from [http ://oipbelgique.be/fr/wp-content/uploads/2017/01/Notice-2016.pdf](http://oipbelgique.be/fr/wp-content/uploads/2017/01/Notice-2016.pdf)
- Paternoster, R., & Bushway, S. (2009). Desistance and the ‘feared self’ : Toward an identity theory of criminal desistance. *Journal of Law and Criminology*, 99(4), 1103–1156. [http ://dx.doi.org/10.1111/j.1745-9125.2009.00139.x](http://dx.doi.org/10.1111/j.1745-9125.2009.00139.x)
- Richards, S. C., & Jones, R. S. (2004). Beating the perpetual incarceration machine : Overcoming structural impediments to re-entry. In S. Maruna & R. Immergreen (Eds.), *After crime and punishment : Pathways to offender reintegration*, (pp. 201-232). Portland, OR : Willan Publishing.
- Rocque, M. (2017). *Desistance from crime : New advances in theory and research*. US : Palgrave Macmillan
- Rodermond, E., Kruttschnitt, C., Slotboom, A. M., & Bijleveld, C. C. (2015). Female desistance : A review of the literature. *European Journal of Criminology*, 13(1), 3–28.
- Rosenthal, R., & Jacobson, L. (1992). *Pygmalion in the classroom*. Expanded edition. New York : Irvington, 382.
- Sampson, R. J., & Laub, J. H. (1993). *Crime in the making : Pathways and turning points through life*. Cambridge, MA : Harvard University Press.

- Sampson, R. J., & Laub, J. H. (2003). Lifecourse desisters ? Trajectories of crime among delinquent boys followed to age 70. *Criminology*, 41(3), 555-592.
- Sampson, R. J. & Laub, J. H. (2012). Théories du parcours de vie et étude à long terme des parcours délinquants. In M. Mohammed (Ed.), *Les sorties de délinquance : Théories, méthodes, enquêtes* (pp.20-43). Paris : La Découverte.
- Savolainen, J. (2009). Work, Family and Criminal Desistance : Adult Social Bonds in a Nordic Welfare State. *British Journal of Criminology*, 49(3), 285–304. doi :10.1093/bjc/azn084
- Schroeder, R. D., Giordano, P. C., & Cernkovich, S. A. (2007). Drug use and desistance processes. *Criminology*, 45(1), 191–222.
- Service Public Fédéral Belge Justice. (2019). Types d'infractions. Retrieved from https://www.belgium.be/fr/justice/victim/plaintes_et_declarations/types_d_infractions
- Shapland, J., & Bottoms, A. (2011). Reflections on social values, offending and desistance among young adult recidivists. *Punishment & Society*, 13(3), 256-282.
- Shover, N. (1983). The later stages of ordinary property offender careers. *Social Problems*, 31(2), 208– 218.
- Shover, N. (1996). *Great pretenders : Pursuits and careers of persistent thieves*. Boulder, Colorado : Westview Press.
- Shulman, E. P., Smith, A. R., Silva, K., Icenogle, G., Duell, N., Chein, J., & Steinberg, L. (2016). The dual systems model : Review, reappraisal, and reaffirmation. *Developmental Cognitive Neuroscience*, 17, 103–117.

- Skardhamar, T. & Savolainen, J. (2014). Changes in criminal offending around the time of job entry : a study of employment and desistance. *Criminology*, 52(2), 263–291. doi :10.1111/1745-9125.12037
- Skardhamar, T., Savolainen, J., Aase, K. N., & Lyngstad, T. H. (2015). Does Marriage Reduce Crime ? *Crime and Justice*, 44(1), 385–446. doi :10.1086/681557
- Stoll, A., & Jendly, M. (2018). (Re)connaître les mécanismes de désistance : un état des savoirs. *Jusletter*, 1-23.
- Tripodi, S. J., Kim, J. S., & Bender, K. (2010). Is employment associated with reduced recidivism ? The complex relationship between employment and crime. *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*, 54(5), 706–720. doi :
- Uggen, C. (2000). Work as a turning point in the life course of criminals : A duration model of age, employment, and recidivism. *American Sociological Review*, 67, 529–546. doi :
- Uggen, C., & Kruttschnitt, C. (1998). Crime in the breaking : Gender differences in desistance. *Law and Society Review*, 339-366.
- Visher C. A. & Courtney S. (2007). *One year out : Experiences of prisoners returning to Cleveland*. The Urban Institute, Washington DC.
- Weaver, B. (2019). Understanding desistance : a critical review of theories of desistance. *Psychology, Crime & Law*, 25(6), 641-658.
<http://dx.doi.org/10.1080/1068316X.2018.1560444>

Weiman D. F. (2007). Barriers to prisoner's reentry into labor market and the social costs of recidivism. *Social Research* 74(2), 575-612.

Western, B., Kling, J. R., & Weiman, D. F. (2001). The Labor Market Consequences of Incarceration. *Crime & Delinquency*, 47(3), 410–427. doi :10.1177/0011128701047003007

Ziegler, J. A., Kuhl, D. C., Swisher, R. R., & Chavez, J. M. (2016). Parenthood Residency Status and Criminal Desistance across Neighborhood Contexts. *Deviant Behavior*, 38(1), 17–33. doi :10.1080/01639625.2016.1189758

Résumé

Quelles explications subjectives les désistants donnent-ils sur la sortie de leur parcours délinquant? L'ambition de ce mémoire est de trouver des pistes de réponses à cette question. La désistance est définie comme l'ensemble des processus qui permet de sortir de la délinquance et se maintenir hors de celle-ci. Le caractère récent des études sur le sujet et le manque de consensus entre les chercheurs rendent l'investigation particulièrement intéressante. Une première confrontation théorique entre les différentes thèses présentées dans la littérature permet de déblayer le terrain. Par ailleurs, une recherche empirique a été menée auprès d'un échantillon de désistants. Cette double démarche a permis de déterminer les principaux facteurs qui serviront les hypothèses de travail. Ils se déclinent en cinq catégories: les facteurs interpersonnels, les facteurs intrapersonnels, le facteur lié à l'âge, les facteurs liés à un suivi psychosocial et les facteurs autres, qui n'entrent dans aucune des quatre précédentes catégories. L'originalité de la démarche est de considérer les désistants comme des partenaires de la recherche et de les légitimer comme des experts de leur propre analyse.